

Le Conseil d'administration, en sa séance du 12 mars 2026
sous la présidence de M. Marc BERGÈRE

- Vu** le code de l'éducation et notamment ses articles L.711-1 et suivants,
Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques,

Prend la délibération suivante :

OBJET : Approbation du compte financier de l'exercice 2025

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 16,75 ETPT sur ressources propres
- 2.716.423 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 1.046.569 € en personnel ;
 - 1.527.632 € en fonctionnement ;
 - 142.222 € en investissement.
- 2.539.650 € de crédits de paiement dont :
 - 1.046.569 € en personnel ;
 - 1.394.780 € en fonctionnement ;
 - 98.301 € en investissement.
- 3.161.864 € de recettes
- + 622.214 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- 4.202.081 € de trésorerie (soit une variation de + 586.631€ par rapport au compte financier 2024)
- + 347.715 € de résultat patrimonial
- 680.011 € de capacité d'autofinancement
- 4.222.212 € de fonds de roulement (soit une variation de + 564.819€ par rapport au compte financier 2024).

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat de l'exercice 2025 (bénéfice de 347.715,12 €) de la manière suivante :

L'Enssib ne disposant pas de report à nouveau créditeur, le résultat doit être apuré par le compte de réserves. Voici l'écriture comptable traduisant cette affectation du résultat :

D/120 par C/10682 pour 347.715,12 €.

Le compte 10682 de réserves s'élèvera dès lors à 5.669.136,25 €.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale, des opérations pluriannuelles, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la présente délibération.

La présente délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des membres présents ou représentés.

Membres en exercice : 26

Quorum de présence : 14

Votes exprimés : 24

Dont :

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 12 mars 2026

Le Président du Conseil d'Administration

N. BERGÈRE

M. Marc BERGÈRE

La Directrice



Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL

La présente délibération sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Compte financier

Tableaux ministériels

2025



Tableau 1 - EPSCP

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du compte financier 2025

CF 2025

Catégories d'emplois	Nature des emplois	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires
		CDI
	Non permanents	CDD
S/total EC		

Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)
--

BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires
		CDI
	Non permanents	CDD
S/total Biatss		
Totaux		

Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat

(A)
Emplois sous plafond État
En ETPT
-
-
2,00
2,00

--

1,00
1,00
1,71
3,71
5,71

6

(B)
Emplois financés hors SCSP
En ETPT
0,00

--

-
5,90
5,14
11,04
11,04

(C) = (A) + (B)
Global
2,00
2,00

-

1,00
6,90
6,85
14,75
16,75
16,75



Tableau 2 - EPSCP
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT - CA du 12 mars 2026

Dépenses	COFI 2023		COFI 2024		BI 2025		BR1 2025		COFI 2025		Evolutions	
	Montants				Montants		Montants		Montants		En € (CP)	En % (CP)
	AE	CP			AE	CP	AE	CP	AE	CP		
Personnel	1 058 465	1 058 465	1 070 338	1 070 338	1 146 169	1 146 169	1 080 753	1 080 753	1 046 569	1 046 569	- 34 184	-3,2%
dont contributions employeur au CAS Pension	46 704	46 704	38 704	38 704	31 025	31 025				-2,2%		
Fonctionnement et intervention	1 352 259	1 406 201	1 421 327	1 431 001	1 901 442	1 715 107	1 768 022	1 587 937	1 527 632	1 394 780	- 193 158	-12,2%
										-2,5%		
Investissement	321 466	562 541	70 092	65 558	531 000	531 000	237 677	161 725	142 222	98 301	- 63 424	-39%
	2 732 190	3 027 207	2 561 757	2 566 896	3 578 611	3 392 276	3 086 452	2 830 415	2 716 423	2 539 650	- 290 766	-10%
TOTAL DES DÉPENSES		3 027 207		2 566 896		3 392 276		2 830 415		2 539 650		
Solde budgétaire				686 462		- 253 538		269 963		622 214		

B
D1 = C-B
(excédent)

Recettes	COFI 2023	COFI 2024	BI 2025	BR1 2025	COFI 2025	Evolutions	
	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	En €	En %
Recettes globalisées	2 871 674	3 253 358	3 138 738	3 100 379	3 161 864	61 485	2%
Subvention pour charges de service	2 244 176	2 401 651	2 417 283	2 415 172	2 351 682	- 63 490	-3%
Autres financements de l'Etat	74 290	77 809	79 000	79 000	78 329	- 671	-1%
Fiscalité affectée	15 898	12 091	6 695	11 162	11 162	-	0%
Autres financements publics	91	32 741	12 560	12 560	3 375	- 9 185	
Recettes propres	537 219	729 066	623 200	582 485	717 316	134 831	23%
						-	
Recettes fléchées	40 484	-	-	-	-	-	#DIV/0!
Financements de l'Etat fléchés	20 484		-	-	-	-	#DIV/0!
Autres financements publics fléchés	20 000		-	-	-	-	#DIV/0!
Recettes propres fléchées		-	-	-	-	-	
	2 912 158	3 253 358	3 138 738	3 100 379	3 161 864	61 485	2%
TOTAL DES RECETTES	2 912 158	3 253 358	3 138 738	3 100 379	3 161 864		

C

Solde budgétaire	115 049				
------------------	---------	--	--	--	--

D2 = B-C
(déficit)



Tableau 3 - EPSCP

Dépenses par destination et recettes par origine

Compte financier - Exercice 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT - CA du 12 mars 2026

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

D1=C-B

CF 2025	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue								
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	501 337	501 337	286 684	227 957			788 021	729 294
D105 - Bibliothèques et documentation	35 643	35 643	126 147	126 938	5 331	5 331	167 121	167 911
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	72 333	72 333	49 978	50 479			122 311	122 812
D113 - Diffusion des savoirs et musées	176 052	176 052	58 456	72 162			234 508	248 213
D114 - Immobilier	40 645	40 645	463 303	365 124	73 990	30 069	577 938	435 838
D115 - Pilotage et support	220 558	220 558	527 795	534 781	62 902	62 902	811 256	818 241
Etudiants								
D201 - Aides directes aux étudiants			2 662	2 662			2 662	2 662
D202 - Aides indirectes			1 878	1 878			1 878	1 878
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives			10 728	12 799			10 728	12 799
Total	1 046 569	1 046 569	1 527 632	1 394 780	142 222	98 301	2 716 423	2 539 650
						SOLDE BUDGETAIRE (excédent)		622 214

D1=C-B

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

CF 2025	Recettes de l'organisme								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	2 351 682								2 351 682
Droits d'inscription					26 216				26 216
Formation continue, diplômes propres et VAE					532 482				532 482
Taxe d'apprentissage					35 026				35 026
Valorisation					31 891				31 891
ANR investissements d'avenir									-
ANR hors investissements d'avenir									-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				3 375					3 375
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		78 329							78 329
Autres recettes			11 162		91 703				102 865
Total	2 351 682	78 329	11 162	3 375	717 316	-	-	-	3 161 864

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	
----------------------------	--

Besoins (utilisation des financements)	COFI 2024	BI 2025	BR1 2025	COFI 2025
Solde budgétaire (déficit) *		-		
dont solde budgétaire budget principal	115 049	-		-
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	27 343	25 200	38 700	34 036
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	6 653	-	-	- 5 336
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	33 996	25 200	38 700	28 699
Variation de trésorerie (abondement)	582 873	900	262 003	586 632
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***		900	-	
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	582 873	-	262 003	586 632
TOTAL DES BESOINS	616 869	26 100	300 703	615 331

COFI 2024	BI 2025	BR1 2025	COFI 2025	Financements (couverture des besoins)
686 462		269 963	622 214	Solde budgétaire (excédent) *
		269 963		dont solde budgétaire budget principal
32 864	26 100	30 740	27 231	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
- 102 457	-	-	- 34 114	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
616 869	26 100	300 703	615 331	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
-	900		-	Variation de trésorerie (prélèvement)
-	-	-	-	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
-	- 900	-	-	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
616 869	25 200	300 703	615 331	TOTAL DES FINANCEMENTS

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement

Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)



Tableau 5 - EPSCP
Opérations pour le compte de tiers

Compte financier - Exercice 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT - CA du 12 mars 2026

CF 2025

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
Bourses mobilité internationale	C 46711	AMI (Aides à la mobilité internationale)	7 200	3 101
	C 46712	Erasmus	22 745	24 130
TVA	C 445	Taxe sur la valeur ajoutée	4 091	-
TOTAL			34 036	27 231



POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT - CA du 11 décembre 2025

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	COFI 2024	BI 2025	BR1 2025	COFI 2025	Evolutions		PRODUITS	COFI 2024	BI 2025	BR1 2025	COFI 2025	Evolutions	
Personnel	1 053 896	1 143 419	1 078 160	1 031 461	- 46 699	-4%	Subventions de l'Etat	2 471 651	2 496 283	2 494 172	2 421 682	- 72 490	-3%
dont charges de pensions civiles*	38 704	31 025	31 025		-31 025	-100%	Fiscalité affectée	14 251	6 695	11 162	9 002	- 2 160	
Fonctionnement	2 066 379	2 352 857	2 203 437	1 956 950	- 246 487	-11%	Autres subventions	59 620	6 560	12 560	23 609	11 049	88%
							Autres produits	945 301	894 200	853 555	881 834,40	28 279	3%
TOTAL DES CHARGES (1)	3 120 274	3 496 276	3 281 597	2 988 412	- 293 185	-9%	TOTAL DES PRODUITS (2)	3 490 823	3 403 738	3 371 449	3 336 127	- 35 322	-1%
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	370 549		89 852	347 715	257 863		Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		92 538			-	#DIV/0!
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	3 490 823	3 496 276	3 371 449	3 336 127	- 35 322	-1%	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	3 490 823	3 496 276	3 371 449	3 336 127	- 35 322	-1%

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	COFI 2024	BI 2025	BR1 2025	COFI 2025	Evolutions	
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	370 549	- 92 538	89 852	347 715	257 863	287%
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	616 105	635 000	612 907	603 366	- 9 541	-2%
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	271 070	271 000	271 070	271 070	0	0%
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-		-	
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-	-		-	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-	-	-		-	
= CAF ou IAF*	715 584	271 462	431 689	680 011	248 322	58%

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	COFI 2024	BI 2025	BR1 2025	COFI 2025	Evolutions		RESSOURCES	COFI 2024	BI 2025	BR1 2025	COFI 2025	Evolutions		
Insuffisance d'autofinancement*							Capacité d'autofinancement*	478 917	271 462	431 689	680 011	248 322	58%	
Investissements	562 541	531 000	161 725	115 192	-	46 533	-29%	Financement de l'actif par l'État	-	-	-	-	#DIV/0!	
							Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	20 000	6 000	6 000	-	6 000	-100%	
							Autres ressources	-	-	-	-	-		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	562 541	531 000	161 725	115 192	-	46 533	-29%	TOTAL DES RESSOURCES (6)	498 917	277 462	437 689	680 011	242 322	55%
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)			275 964	564 819			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	63 624	253 538		564 819	564 819	#DIV/0!	

	COFI 2019	COFI 2020	COFI 2021	COFI 2022	COFI 2023	CF 2024	BI 2025	BR1 2025	COFI 2025
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	69 130	418 866	469 545	141 758	- 63 624	650 026	- 253 538	275 964	564 819
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	101 709	- 60 707	- 53 265	- 535 011	- 3 297	67 153	- 900	13 961	- 21 813
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	- 32 580	479 573	522 810	676 769	- 60 327	582 873	- 252 638	262 003	586 632
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	1 676 810	2 095 677	2 565 222	2 706 980	3 007 368	3 657 394	3 403 856	3 933 358	4 222 212
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	263 059	202 353	149 087	- 385 924	- 25 209	41 944	41 044	55 905	20 131
Niveau de la TRESORERIE	1 413 751	1 893 325	2 416 135	3 092 904	3 032 577	3 615 450	3 362 812	3 877 453	4 202 081

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT - CA du 12 mars 2026

(€)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
CF 2025	3 615 449	3 988 174	3 712 633	3 451 653	3 962 867	3 881 932	3 651 593	4 361 767	4 111 677	4 264 759	4 096 100	4 299 124	683 674
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	-	29 923	11 780	8 762	1 394 841	15 201	901 360	59 818	108 344	6 682	404 364	220 789	3 161 864
Subvention pour charges de service public	-	-	-	-	1 159 847	-	807 340	2 989	-	-	345 996	35 510	2 351 682
Autres financements de l'Etat	-	-	1 167	-	786	4 037	753	809	-	-	40 378	30 400	78 329
Fiscalité affectée	-	-	-	-	7 084	-	-	-	-	-	-	4 078	11 162
Autres financements publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 375	3 375
Recettes propres	-	29 923	10 612	8 762	227 124	11 164	93 268	56 021	108 344	6 682	17 990	147 426	717 316
Recettes budgétaires fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements de l'Etat fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements publics fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en comptes de tiers :	624 864	- 1 444	22 357	583 756	- 1 209 660	23 334	- 21 266	2 990	- 43 977	867	3 854	7 440	- 6 883
TVA encaissée	-	-	117	88	937	501	206	256	264	177	305	251	3 101
Opérations gérées en compte de tiers (encaissements de l'exercice) hors TVA	-	-	-	-	-	22 240	-	-	-	-	-	1 890	24 130
Autres encaissements sur comptes de tiers	624 864	- 1 444	22 241	583 668	- 1 210 596	593	- 21 472	2 733	- 44 241	690	3 550	5 299	- 34 114
A. TOTAL	624 864	28 479	34 137	592 518	185 181	38 535	880 094	62 808	64 367	7 549	408 218	228 229	3 154 981
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	159 032	286 711	302 621	157 344	190 826	276 979	164 803	143 240	155 792	175 988	204 620	321 693	2 539 650
Personnel	86 700	75 254	77 169	82 052	71 859	76 794	79 807	89 640	69 163	81 037	127 433	129 661	1 046 569
Fonctionnement	72 332	209 909	203 899	75 292	118 967	195 621	73 473	53 600	86 629	83 366	72 771	148 919	1 394 780
Investissement	-	1 548	21 553	-	-	4 564	11 522	-	-	11 585	4 416	43 113	98 301
Dépenses liées à des recettes fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en compte de tiers :	93 107	17 310	- 7 505	- 76 040	75 291	- 8 105	5 118	169 657	- 244 507	219	576	3 579	28 699
TVA décaissée	294	-	1 070	501	2	298	3	-	276	340	33	1 275	4 091
Opérations gérées en compte de tiers (décaissements de l'exercice) hors TVA	-	18 334	1 600	1 600	1 600	3 175	3 591	-	-	-	-	45	29 945
Autres décaissements sur comptes de tiers	92 813	- 1 024	- 10 175	- 78 140	73 689	- 11 578	1 524	169 657	- 244 783	- 121	543	2 259	- 5 336
B. TOTAL	252 140	304 021	295 116	81 304	266 117	268 874	169 921	312 898	- 88 715	176 207	205 195	325 272	2 568 349
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	372 725	- 275 541	- 260 979	511 214	- 80 936	- 230 339	710 174	- 250 089	153 082	- 168 659	203 023	- 97 043	586 632
SOLDE CUMULE (1) + (2)	3 988 174	3 712 633	3 451 653	3 962 867	3 881 932	3 651 593	4 361 767	4 111 677	4 264 759	4 096 100	4 299 124	4 202 081	

BI 2026	COFI 2022	COFI 2023	COFI 2024	BI 2025	BR1 2025	COFI 2025
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	-					
Recettes fléchées (b)	47 200	40 484	0	0	0	0
Financements de l'État fléchés	15 200	20 484	-	-	-	-
Autres financements publics fléchés	32 000	20 000	-	-	-	-
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-
Dépenses sur recettes fléchées (c)	32 000	-	-	-	-	-
Personnel	-	-	-	-	-	-
AE=CP	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement et intervention						
AE	-	-	-	-	-	-
CP	-	-	-	-	-	-
Investissement						
AE	32 000		-	-	-	-
CP	32 000		-	-	-	-
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	15 200	40 484	0	0	0	0

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - exécution

Compte financier - Exercice 2025

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT - CA du 12 mars 2026

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

		Prévision	Exécution							Prévision N+1 et suivantes	
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE consommées les années antérieures à N nettes des retraits d'engagements juridiques sur exercices antérieurs à N	AE consommées en N	TOTAL des AE consommées	CP consommés les années antérieures à N	CP consommés en N	TOTAL des CP consommés	Restes à payer	Solde à engager	Solde à payer
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) + (3)	(5)	(6)	(7) = (5) + (6)	(8) = (4) - (7)	(9) = (1) - (4)	(10) = (1) - (7)
Aménagement espaces aile Nord (2e étage)	Personnel				-			-	-	-	-
	Fonctionnement				-			-	-	-	-
	Intervention				-			-	-	-	-
	Investissement	120 000	0	0	-	0	0	-	-	120 000	120 000
	Total Op.1	120 000	-	-	-	-	-	-	-	120 000	120 000
Isolation aile Nord	Personnel				-			-	-	-	-
	Fonctionnement				-			-	-	-	-
	Intervention				-			-	-	-	-
	Investissement	300 000	20 316	1 677	21 993	11 040	3 225	14 265	7 728	278 007	285 735
	Total Op.2	300 000	20 316	1 677	21 993	11 040	3 225	14 265	7 728	278 007	285 735
Aménagement des espaces extérieurs	Personnel				-			-	-	-	-
	Fonctionnement				-			-	-	-	-
	Intervention				-			-	-	-	-
	Investissement	47 000	0	46 872	46 872	0	0	-	46 872	128	47 000
	Total Op.2	47 000	-	46 872	46 872	-	-	-	46 872	128	47 000
	Ss total personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total investissement	467 000	20 316	48 549	68 865	11 040	3 225	14 265	54 600	398 135	405 735
TOTAL		420 000	20 316	1 677	21 993	11 040	3 225	14 265	7 728	398 007	405 735

B - Exécution des recettes

		Prévision	Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement réalisés en N	Reste à encaisser en N+1 et suivantes
		(11)	(12)	(13)	(14) = (11) - (12) - (13)
Aménagement espaces aile Nord (2e étage)	Financement de l'Etat*	0			-
	Autres financements publics**	0			-
	Autres financements***	0			-
	Total Op.1	-	-	-	-
Isolation aile Nord	Financement de l'Etat*	0			-
	Autres financements publics**	0			-
	Autres financements***	0			-
Total Op.2		-	-	-	-
Aménagement des espaces extérieurs	Financement de l'Etat*	0			-
	Autres financements publics**	0			-
	Autres financements***	0			-
Total Op.3		-	-	-	-
	Ss total financement de l'Etat	-	-	-	-
	Ss total autres financements publics	-	-	-	-
	Ss total autres financements	-	-	-	-
TOTAL		-	-	-	-

* Subvention pour charges de service public, subvention pour charges d'investissement, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics et autres financements publics fléchés

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

Tableau 9bis de Suivi des opérations immobilières - Compte financier

Autorisations d'engagement							Crédits de paiement							Emplois		Restes	
AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	AE consommées en N	Reste à consommer AE N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	CP consommés en N	Reste à consommer CP N	Emplois consommés les années antérieures	Emplois consommés en N	Restes à engager en fin d'année N (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année N (CP)
(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8) = (6) - (7)	(9)	(10)	(11) = (9) - (10)	(12)	(13) = (11) + (12)	(14)	(15) = (13) - (14)	(16)	(17)	(18)=(1)-(3)-(7)	(19)=(3)+(7)-(10)-(14)
20 000		20 000	80 000	100 000	0	100 000	20 000	0	20 000	-20 000	-		-			120 000	0
30 000	20 316	9 684	41 993	51 677	1 677	50 000	30 000	11 040	18 960	-8 235	10 725		10 725	11 040		278 007	10 953
20 000		20 000	27 000	47 000	46 872	128	20 000	0	20 000	-8 000	12 000		12 000			128	46 872
70 000	20 316	49 684	148 993	198 677	48 549	150 128	70 000	11 040	58 960	-36 235	22 725	0	22 725	11 040	0	398 135	57 825

Prévision N+1 et suivantes									
AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2	Emplois prévus > N			
(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	Chif AE	CTRL CP	CTRL Emplois
50 000	20 000	70 000	100 000				OK	OK	FAUX
0	15 000						FAUX	FAUX	FAUX
0	10 400						FAUX	FAUX	FAUX
50 000	45 400	70 000	100 000	0	0		FAUX	FAUX	FAUX

TRESORERIE AU 31/12/N-1

3 615 450

A - Exécution et prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération (référence)	Type de projets	Coût total de l'opération
		(1)
Aménagement des espaces 2ème étage aile nord		120 000
		300 000
		47 000
TOTAL		467 000

Opération	Sources de financements	Coût total de l'opération	Montant notifié < N	Montant notifié N	Reste à notifier
		(27a)	(28a)	(28b)	(28c)=(27a)-(28a)-(28b)
Aménagement des espaces 2ème étage aile nord	Financement de l'Etat				0
	Financement de la région				0
	Autres subventions				0
	Autofinancement par l'établissement (Fonds propres)	120 000			
Total		120 000	0	0	0
Isolation aile nord	Financement de l'Etat				0
	Financement de la région				0
	Autres subventions				0
	Autofinancement par l'établissement (Fonds propres)	300 000			
Total		300 000	0	0	0
Aménagement des espaces extérieurs	Financement de l'Etat				0
	Financement de la région				0
	Autres subventions				0
	Autofinancement par l'établissement (Fonds propres)	47 000			
Total		47 000	0	0	0
Total PPI	Ss total financement de l'Etat	0	0	0	0
	Ss total Financement de la région	0	0	0	0
	Ss total autres subventions	0	0	0	0
	Ss total autofinancement par l'établissement	467 000			
TOTAL		467 000	0	0	0

Montant des financements	Financements extérieurs		
	Encassements des années	Encassements réalisés en N	Restes à encaisser sur les exercices suivants
(27b)	(29)	(30)	(31)=(27a)-(29)-(30)
0			0
0			0
0			0
0			0
0	0	0	0
0			0
0			0
0			0
0	0	0	0
0			0
0			0
0	0	0	0
0			0
0			0
0	0	0	0
0			0
0			0

Prévisions en N+1 et suivantes				Réalisation < N	Réalisation N	Restes	
Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus en > N+2		Titres des années antérieures à N	Titres de recettes de N	Reste à recouvrer	Reste à titrer
(32)	(33)	(34)		(35)	(36)	(36)=(35)+(36)-(29)-(30)	(37)=(27a)-(35)-(36)
			Cet encaissement			0	0
			OK			0	0
			OK			0	0
			OK			0	0
			OK			0	0
0	0	0	OK	0	0	0	120 000
			OK			0	0
			OK			0	0
			OK			0	0
			OK			0	0
0	0	0	OK	0	0	0	300 000
			OK			0	0
			OK			0	0
			OK			0	0
			OK			0	0
0	0	0	OK	0	0	0	47 000
0	0	0	OK	0	0	0	0
0	0	0	OK	0	0	0	0
0	0	0	OK	0	0	0	0
0	0	0	OK	0	0	0	0
0	0	0	OK	0	0	0	0

C - Poids des opérations sur la trésorerie de l'établissement

	Sources de financements	Années < N	Année N	Année N+1	Année N+2	Années > N+2	Total
Aménagement des espaces 2ème étage aile nord	Solde budgétaire de l'opération	-	-	- 20 000	- 100 000	-	- 120 000
	Reliquat subventions	-	-	-	-	-	-
Isolation aile nord	Solde budgétaire de l'opération	- 11 040	-	- 15 000	-	-	- 26 040
	Reliquat subventions	-	-	-	-	-	-
Aménagement des espaces extérieurs	Solde budgétaire de l'opération	-	-	- 10 400	-	-	- 10 400
	Reliquat subventions	-	-	-	-	-	-
	Solde budgétaire des opérations	-11 040	0	-45 400	-100 000	0	-156 440
	Stock de trésorerie résultant de l'exécution des opérations immobilières	3 615 450	3 615 450	3 570 050	3 470 050	3 470 050	

Notice

- Seules les opérations immobilières pluriannuelles ont vocation à être renseignées dans ce tableau.
- Les colonnes (1) et (25a) intitulées "Coût total de l'opération" doivent être d'un montant égal.
- Les lignes reliquats subvention correspondent à l'excédent de subvention issu de l'exécution des opérations sur les années antérieures.
- Le stock de trésorerie résultant de l'exécution des opérations immobilières prend pour point de départ le niveau de trésorerie au 31/12 N-1 (donnée à renseigner en cellule B3). Cette ligne permet d'isoler l'impact sur la trésorerie globale de l'exécution des opérations immobilières sur un horizon pluriannuel.

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT - CA du 11 décembre 2025

		COFI 2022	COFI 2023	COFI 2024	BI 2025	BR1 2025	CF 2025
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	110 647	421 249	126 233	382 270	121 094	121 094
	2 Niveau initial du fonds de roulement	2 565 222	3 070 992	3 007 368	3 283 332	3 657 394	3 657 394
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	505 770	-21 912	-25 209	-123 309	-124 209	41 944
	4 Niveau initial de la trésorerie	2 416 135	3 092 904	3 032 577	3 615 450	3 615 450	3 615 450
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	15 200	16 731	57 215	57 215	57 215	57 215
Flux de l'année	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	2 400 935	3 076 173	2 975 362	3 558 235	3 558 235	3 558 235
	5 Autorisations d'engagement	2 741 445	2 732 190	2 561 757	3 048 164	3 086 452	2 716 423
	6 Résultat patrimonial	395 104	370 549	370 549	0	89 852	347 715
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	388 240	715 584	715 584	402 689	431 689	680 011
	8 Variation du fonds de roulement	505 770	-63 624	650 026	0	275 964	564 819
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	-	-	-	-	-	-
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	- 228 076	- 7 635	-	-	-
	Variation des stocks	+ / -	- 228 076	- 7 635	-	-	-
	Charges sur créances irrécouvrables	-	-	-	-	-	-
	Produits divers de gestion courante	+	-	-	-	-	-
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	- 95 655	59 060	- 36 436	-	-
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	-	-	- 36 436	-	-
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	- 28 723	64 060	-	-	-
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	-	-	-	-	-
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	-66 932	-5 000	-	-	-
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	743 971	226 151	686 462	0	269 963	622 214
	12.a Recettes budgétaires	3 174 813	3 253 358	3 253 358	3 208 896	3 100 379	3 161 864
	12.b Crédits de paiement ouverts	2 430 841	3 027 207	2 566 896	3 149 807	2 830 415	2 539 650
	13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	8 234	54 722	- 103 589	900	- 7 960	- 35 583
	14 Variation de la trésorerie = 12 - 13	676 769	-60 327	582 873	-252 638	262 003	586 632
Niveaux finaux	14.a dont variation de la trésorerie fléchée	15 200	40 484	0	0	0	0
	14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	661 569	-100 811	582 873	-252 638	262 003	586 632
	15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	-170 999	-3 297	67 153	- 900	- 7 960	35 583
	16 Variation des restes à payer	310 602	-295 016	-5 139	-101 643	256 037	176 773
Niveaux finaux	17 Niveau final de restes à payer	421 249	126 233	121 094	280 627	377 131	297 867
	18 Niveau final du fonds de roulement	3 070 992	3 007 368	3 657 394	3 283 332	3 933 358	4 222 213
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-21 912	-25 209	41 944	-124 209	55 905	20 131
	20 Niveau final de la trésorerie	3 092 904	3 032 577	3 615 450	3 362 812	3 877 453	4 202 082
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	16 731	57 215	57 215	57 215	57 215	57 215
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	3 076 173	2 975 362	3 558 235	3 305 597	3 820 238	4 144 867

Comptabilité budgétaire

Comptabilité générale

RNE et libellé de l'établissement : 0662409Y - ENE589

Exercice et phase de l'enquête : 2025- Phase 4

Plafond d'emplois Etat notifié par la DGESEP sur le titre 3 (le cas échéant) :

(pour les établissements publics administratifs notamment)

Document prévisionnel de gestion des emplois et crédits de personnel (DPGECP) des EPSCP et EPA non RCE - 2025

Tableau 1 : suivi des emplois

		Exécution exercice n-1 (2024) <i>(prévision d'exécution dans DPG 1, exécution finale dans DPG 2)</i>		Prévision annuelle initiale exercice n (2025) <i>(données à renseigner en phase 1 puis non modifiables si réprévision voir cadre 3)</i>		Réprévision annuelle sur n (2025) <i>(à renseigner, le cas échéant, au tableau 2 et 3)</i>		Détail prévision initiale, réprévision et exécution le cadre 4 doit être renseigné à chaque phase sur les 3 périodes (trimestres annuels et annuelle) : - la prévision initiale annuelle du DPG 1 (période janvier-décembre) permet de compléter le cadre 2 - l'exécution initiale annuelle constatée en cours d'année permet de réajuster la prévision et de renseigner le cadre 3 (réprévision)												Écart stocks fin année 2025 fin année 2024 (n-m=4)	
		stock ETP au 31 décembre 2024 (n)	moyenne annuelle ETPT (n)	stock ETP au 31 décembre 2025	moyenne annuelle ETPT	stock ETP au 31 décembre 2025	moyenne annuelle ETPT	période janvier - avril exercice 2025 <i>(prévision phase 1, exécution phase 2)</i>				période janvier - septembre exercice 2025 <i>(réprévision en phases 1 et 2, exécution en phase 3)</i>				période janvier - décembre exercice 2025 <i>(réprévision en phases 1, 2 et 3, exécution en phase 4)</i>				Écart stocks fin année n fin année n-1 (n-m=4)	Écart moyenne ETPT n / n-1 (n-m=4)
								Entrées (en ETP) (c)		stock ETPT fin avril (2024-4)	ETPT (moyenne sur 4 mois)	Entrées (en ETP) (f)		stock ETP fin septembre (2024-9)	ETPT (moyenne sur 9 mois)	Entrées (en ETP) (i)		stock ETP fin décembre (2024-12)	ETPT (moyenne annuelle) (i)		
								Total (d)	dont retraites			Total (g)	dont retraites			Total (j)	dont retraites				
Emplois sous plafond Etat (A)	Tous les titulaires (dont titulaires et emplois personnels)																	0,00	0,00	0,00	0,00
		2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00											2,00	2,00	0,00	0,00
	Sous total titulaires	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00													0,00	0,00
	Enseignants et enseignants-chercheurs	1,00	1,00	2,00	2,00		3,00													1,00	1,00
	dont ATER et doctorants contractuels																			0,00	0,00
	dont CDI																			0,00	0,00
	Personnels BIATSS et autres personnels	2,00	2,00	2,00	2,00		1,00											1,00	1,71	-1,00	-0,99
	dont CDI																			0,00	0,00
	Sous total non titulaires	3,00	3,00	4,00	4,00		4,00											3,00	3,71	0,00	0,00
	Sous-total permanents enseignants	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00											0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois "hors plafond"	Enseignants et enseignants-chercheurs																			0,00	0,00
	dont ATER et doctorants contractuels																			0,00	0,00
	dont CDI (uniquement EPSCP)																			0,00	0,00
	Personnels BIATSS et autres personnels	11,40	10,76	10,60	10,60		15,00											15,00	11,04	3,60	0,28
	dont CDI (uniquement EPSCP)																			0,00	0,00
	Contrats aidés	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00													0,00	0,00
	Sous total hors plafond	11,40	10,76	10,60	10,60		15,00											15,00	11,04	3,60	0,28
	Sous-total permanents enseignants	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Sous-total permanents BIATSS	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Sous-total non permanents enseignants	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total non permanents BIATSS		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total (A)		6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00					6,00	6,00	6,00	6,00			6,00	6,71	0,00	0,04
Emplois "hors plafond"	Enseignants et enseignants-chercheurs																	0,00	0,00	0,00	0,00
	dont ATER et doctorants contractuels																			0,00	0,00
	dont CDI (uniquement EPSCP)																			0,00	0,00
	Personnels BIATSS et autres personnels	11,40	10,76	10,60	10,60		15,00											15,00	11,04	3,60	0,28
	dont CDI (uniquement EPSCP)																			0,00	0,00
	Contrats aidés	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00													0,00	0,00
	Sous total hors plafond	11,40	10,76	10,60	10,60		15,00											15,00	11,04	3,60	0,28
	Sous-total permanents enseignants	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Sous-total permanents BIATSS	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Sous-total non permanents enseignants	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total (B)		11,40	10,76	10,60	10,60	15,00	11,16					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		15,00	11,04	3,60	0,28
Total A+B		16,40	16,40	16,60	16,60	21,00	17,16											20,00	16,74	3,60	0,28
Sous-total permanents enseignants		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total permanents BIATSS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total non permanents enseignants		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-total non permanents BIATSS (hors contrats aidés)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnels en fonction dans l'établissement non rémunérés par lui (maires à disposition entrantes)		0,00	0,00	0,00	0,00													0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois rémunérés par l'Etat sur un autre programme		0,00	0,00	0,00	0,00													0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois rémunérés par entités concourues et organismes (Union européenne, collectivités locales, établissements publics...)		0,00	0,00	0,00	0,00													0,00	0,00	0,00	0,00

La moyenne prévisionnelle et d'exécution annuelle en ETPPT des personnels sous plafond Etat ne doit pas excéder le plafond des emplois notifié par l'Etat

RNE et libéré de l'établissement: 0692459Y - ENS5IB

Document prévisionnel de gestion des emplois et crédits de personnel (DPGECP) des EPSCP et EPA non RCE - 2025

Exercice et phase de l'enquête : 2025 - Phase 4

Tableau 2 : suivi des dépenses de personnel

Masse salariale votée au budget initial 2025

Masse salariale votée au dernier budget rectificatif 2025

N° du dernier BR :

La reprise du cadre 3 doit être ajustée au vu de l'évolution de l'exécution constatée en cours d'année si nécessaire

			Cadre 1			Cadre 2	Cadre 3						
			Exercice 2024			Prévision annuelle initiale exercice 2025	Représivision annuelle sur 2025						
			Budget initial	Dernière prévision d'exécution (phase 1 BI 2024)	Exécution définitive en phase 2 (mai 2024)	(données du BI 2025, phase 1 non modifiables. Si réprévision voir cadre 3)	(à renseigner le cas échéant en réprévision en phases 2 et 3)	Exécution à la fin avril 2025 (à renseigner en phase 2)	Exécution à la fin septembre 2025 (à renseigner en phase 3)	Exécution à la fin décembre 2025 (à renseigner en phase 4)	écart prévision initiale 2025 - prévision 2024	écart prévision initiale 2025 /exécution 2024	écart réprévision 2025 /exécution 2024
Emplois sous plafond Etat (A)	Tous les titulaires (dont titulaires sur emplois gagés)	Enseignants et enseignants chercheurs				0	0	0	0	0	0	0	0
		Personnels BIATSS et autres personnels	132449	127 365	116 896	127 365	109 310	23 010	37 418	60 106	0	0	0
		Sous total Titulaires	132 449	127 365	116 896	127 365	109 310	23 010	37 418	60 106			
	Non Titulaires financés en partie sur SCSP	Enseignants et enseignants chercheurs	34 327	69 286	34 743	69 286	81 231	23 949	47 353	71 484			
		dont ATER et doctorants contractuels	0	0	0	0	0	0	0	0			
		dont CDI	0	0	0	0	0	0	0	0			
		Personnels BIATSS et autres personnels	221 538	131 182	276 188	131 182	105 318	30 914	82 627	90 953			
		dont CDI											
		Sous total non titulaires	255 865	200 468	310 931	200 468	186 549	54 863	129 980	162 437			
		sous-total permanents enseignants											
		sous-total permanents BIATSS											
		sous-total non permanents enseignants											
		sous-total non permanents BIATSS											
	sous total (A)		388 314	327 833	427 827	327 833	296 859	77 873	167 398	222 543	0	0	0
Emplois "hors plafond" financés sur ressources propres exclusivement et contrats aidés (B)	Non titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs	0	0	0	0	0				0	0	
		dont ATER et doctorants contractuels	0	0	0	0	0						
		dont CDI (uniquement EPSCP)	0	0	0	0	0						
		Personnels BIATSS et autres personnels	726 530	369247	642 511	369 247	488 570	154 138	306 164	490 856			
		dont CDI (uniquement EPSCP)											
		Contrats aidés	0	0	0	0	0	0	0	0			
	sous total non titulaires (B)		726 530	369 247	642 511	369 247	488 570	154 138	306 164	490 856			0
Sous- total A + B		1 114 844	697 080	1 070 338	697 080	784 429	232 011	473 562	713 399	0	0	0	
Autres dépenses non ventilables par catégories d'emplois (C)			421 844		449 089	296 324	96 108	159 061	333 170			296 324	
Total A+ B + C		1 114 844	1 118 924	1 070 338	1 146 169	1 080 753	328 119	632 623	1 046 569	0	0,00	296 324	

Exécution à la fin avril 2025	Exécution à la fin septembre 2025	Exécution à la fin décembre 2025	écart prévision initiale 2025 - prévision 2024	écart prévision 2025 /exécution 2024
0	0	0	0	0
23 010	37 418	60 106		
23 010	37 418	60 106		
23 949	47 353	71 484		
0	0	0		
30 914	82 627	90 953		
54 863	129 980	162 437		
77 873	167 398	222 543	0	0
154 138	306 164	490 856		
0	0	0		
154 138	306 164	490 856		
232 011	473 562	713 399	0	0
96 108	159 061	333 170		296 324
328 119	632 623	1 046 569	0	0,00

Les montants prévisionnels et d'exécution annuels ne doivent pas dépasser le montant de masse salariale voté au budget de l'établissement éventuellement modifié par budget rectificatif.

RNE et libellé de l'établissement

0692459Y ENSSIB

Exercice et phase de l'enquête:

2025-Phase 4

Document prévisionnel de gestion des emplois et crédits de personnel (DPGECP) des EPSCP et EPA non RCE - 2025

Tableau 3 : Décomposition des facteurs d'évolution de la masse salariale (en flux)

Crédits de Masse salariale = Montant limitatif		Prévision d'exécution 2024 ou exécution 2024	Correction de l'exécution 2024 (événements exceptionnels non reconductibles)	Impact sur 2025 des mesures réalisées en 2024 (extensions en année pleine sur 2025)				Mesures prévues pour 2025							Total des flux sur 2025	Prévision 2025 : exécution (phase 1) répartition (phase 2 et 3) Exécution (phase 4)		Phase 1 : dernier budget voté en 2024 Phase 2,3,4 : dernier budget voté en 2025	Ecart budget prévision 2025 et dernier budget voté
				Mesures catégoriques ou générales	Variation du nombre d'emplois (échelle d'impact)	Évolution de la structure des emplois (composition des emplois)	Mesures catégoriques ou générales	Cas pensions et autres cotisations	Variation du nombre d'emplois (échelle d'impact)	Évolution de la structure des emplois (composition des emplois)	DVT soldé	Indemnités et heures complémentaires	Autres à détailler						
		I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV	XVI	XVII	
Rémunérations principales		721 380	0	0	0	0	0	0	-27 845	0	0	0	0	-27 845	693 535	784 429	-90 894		
Titulaires	Enseignants et enseignants chercheurs																		
	Personnels BIATSS et autres personnels titulaires	116 896						0	-76 654		0			-76 654	40 242	109 310	-69 068		
Non titulaires	dont titulaires sur emplois réservés							0			0								
	Enseignants et enseignants chercheurs	34 743							36 741					36 741	71 484	81 231	-9 747		
	Personnels BIATSS et autres personnels titulaires	569 741							12 068					12 068	581 809	593 888	-12 079		
	dont CDI																		
Rémunérations accessoires		296 468	0	0	0	0	17 553	0	0	0	0	0	52 466	-33 697	36 322	332 790	243 834	88 956	
Cours complémentaires et vacations d'enseignement		143 138	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52 466		52 466	195 604	195 019	585	
Autres rémunérations accessoires		25 863	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-14 344	-14 344	11 519	9 525	21 044	
Primes et indemnités des enseignants et enseignants chercheurs		59 340	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-19 353	-19 353	38 987	59 340	-19 353	
Primes et indemnités des BIATSS et autres personnels		69 127	0	0	0	0	17 553	0	0	0	0	0	0		17 553	66 680		66 680	
Cotisations et contributions sociales		52 490	0	0	0	0	0	0	-32 246	0	-32 246	0	-32 246	0	-32 246	20 244	52 490	-32 246	
Cas pensions « ATI		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres cotisations		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Prestations sociales																			
TOTAL		1 070 338	0	0	0	0	17 553	0	-27 845	0	-32 246	52 466	-33 697	-23 769	1 046 569	1 080 753	-34 184		

I : l'élaboration du budget est fondée sur une prévision d'exécution n-1, réajustée après reddition du compte financier
II : Jours de grèves et des indemnités exceptionnelles non reconductibles l'année suivante.
III et VI : Les mesures catégorielles s'appliquent à une catégorie de personnels
IV et VII : le schéma d'emplois retrace l'impact des variations du nombre d'emplois pourvus : solde des flux d'entrées et de sorties, créations ou gels d'emplois. Les chiffrages doivent être établis en cohérence avec les données d'emplois du tableau 1 du DPGCEP
V et IX : L'évolution de la structure des emplois correspond aux transformations d'emplois (ex : repyramidages ou titularisation d'un agent contractuel dans le cadre du dispositif Sauvadet)
X : Le glissement vieillesse technique (GVT) ne porte que sur les agents titulaires et présente le solde entre le GVT positif (impact des changements d'échelon et de grade des personnels présents dans l'établissement sur 2 exercices) et le GVT négatif (effet, généralement négatif, du



17-21 boulevard du 11 novembre 1918
69623 Villeurbanne Cedex | France
www.enssib.fr





école nationale supérieure
des sciences de l'information
et des bibliothèques

Compte financier

Rapport de gestion de
l'ordonnateur

2025

Le présent rapport est présenté en application de l'article 212 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP). Il propose une synthèse de l'exécution budgétaire 2025 et de la situation patrimoniale de l'école au 31 décembre 2025.



Éléments de contexte

L'année 2025 a vu la poursuite du déploiement du projet d'établissement EXPERT2026 et le fort développement des activités de l'École en lien avec sa stratégie. Ce dynamisme s'est réalisé notamment avec l'appui du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ainsi, les actions du dialogue de performance 2024 ont été poursuivies en 2025 en soutien de trois axes structurants : « métiers d'avenir, métiers en tension », « transition écologique et développement soutenable » et « stratégie d'établissement ». À la suite des échanges avec le ministère et le rectorat, un premier COMP (Contrat d'objectifs, de moyens et de performances), selon une procédure aménagée, pour la période 2025 – 2027, a été adopté en conseil d'administration le 11 décembre 2025. Ce projet doit permettre de développer plusieurs axes déjà inscrits dans le projet d'établissement EXPERT2026 et le volet établissement du contrat quinquennal. Une première tranche de financement de 34 k€ a été obtenue au sein de la subvention pour charges de service public (SCSP) pour l'année 2025.

Les moyens obtenus dans le cadre du dialogue de performance 2024 puis du COMP sont venus soutenir les orientations prises par l'Enssib dès 2022 en matière de formation à la gouvernance responsable des données (GRD), un domaine dans lequel elle se positionne pour conquérir de nouveaux publics et accroître ses ressources propres. Deux sessions de formation continue accueillant au total 18 stagiaires, et générant 28,5 k€ de recettes, se sont tenues en 2025. Le responsable scientifique, enseignant recruté fin 2024 sur un contrat de projet (53 k€ au titre de 2025), a poursuivi l'élaboration de la maquette et de la promotion du diplôme d'établissement dont l'ouverture est reportée à la rentrée 2026 – 2027 (recette de 100 k€ projetée).

Pleinement engagée dans la transition numérique des métiers auxquels elle forme, l'Enssib, qui s'intéresse à l'impact de l'intelligence artificielle depuis 2022, a également commencé à explorer en 2025 les enjeux de l'IA, en intégrant de premiers enseignements à ses formations initiales de master et en proposant une première formation continue sous forme de focus. L'École a saisi en 2024 l'opportunité de nouveaux partenariats, avec l'Université Sorbonne nouvelle, afin de répondre à un important appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA) en matière de formation à l'IA et par l'IA en SHS. Ce projet a été retenu à l'été 2025. D'une durée de 5 ans, le projet INTEGRIA est évalué à 6,5 M€ (693 k€ pour l'Enssib avec une demande de financement de 252 k€).

La Direction des transitions et de la prospective (DTP), créée en septembre 2025, constitue la première étape de la nouvelle stratégie du prochain projet d'établissement 2027-2031 qui sera élaboré durant l'année 2026. Cette nouvelle direction pilotera notamment la mise en œuvre du projet INTEGRIA à l'École.

Fin 2025, des formations collectives de sensibilisation en matière d'IA, en cohérence avec le plan de développement des compétences (PDC) 2026, ont également été mises en place pour l'ensemble du personnel.

L'Enssib a poursuivi en 2025 son soutien à la recherche (40 k€). Par ailleurs, après avoir installé une première doctorante sur un contrat doctoral attribué par le Ministère en 2023, l'établissement a pourvu un deuxième contrat doctoral, dont la titulaire a rejoint l'établissement en janvier 2025.

Grâce notamment à ses trois programmes participatifs transversaux, l'Enssib a poursuivi son engagement dans plusieurs politiques publiques :

- Le plan de développement des compétences (PDC) des personnels a été renforcé et une approche par compétences a été proposée aux agents à travers une série d'ateliers (40 k€ de dépenses de formation, hors masse salariale) ;
- Appuyée sur les actions de sensibilisation définies par le programme « Responsabilité sociétale et environnementale », le premier schéma « Développement durable et responsabilité sociétale et environnementale » a été adopté par le conseil d'administration le 13 mars 2025 ;
- L'objectif de maîtrise de la consommation énergétique a été poursuivi avec la réalisation des travaux de relamping en 2025. L'Enssib a par ailleurs renforcé son engagement dans la démarche Service public + qui prévoit un axe « Services publics écoresponsables » (SPE).

En 2025, l'Enssib a poursuivi la dynamique événementielle qu'elle conduit, à travers l'organisation de 75 manifestations à destination des communautés professionnelles et de recherche, mais aussi à destination de tout public, en faveur du dialogue entre la science et la société, sur les thématiques et les grands axes portés par l'École.

Le projet de refonte de la bibliothèque numérique (soutenu dans le cadre du dialogue de performance) a été lancé en 2024 avec une phase d'analyse de l'existant et de définition des besoins. Un cahier des charges remanié a été publié à l'automne 2025 dans le cadre d'une procédure de marché négocié, conduisant au choix du prestataire en fin d'année. L'année 2026 sera dédiée à la mise en œuvre opérationnelle de la nouvelle plateforme, en lien avec l'ensemble des équipes concernées et le prestataire retenu, avec pour objectif de faciliter l'accès aux ressources de l'Enssib et leur valorisation.

Après l'audit des systèmes d'information conduit durant le deuxième semestre de l'année 2024 par une société spécialisée, il a été décidé d'équiper en 2025 l'ensemble des ordinateurs portables (usagers et personnels) avec l'environnement Office 365 afin de proposer un environnement de travail modernisé, intégré et homogène (pour un montant de 11 k€). Des actions d'accompagnement au changement ont été mises en œuvre dans ce cadre en fin d'année 2025 (formations, capsules vidéo, tutoriels, etc.) pour un montant de 19 k€.

Enfin, l'établissement a conforté ses dispositifs de pilotage en 2025 à travers l'analyse et l'évaluation de son fonctionnement : préparation du rapport Hcéres (processus d'auto-évaluation) au premier semestre 2025, visite des Inspecteurs Santé et Sécurité

au Travail (ISST) de l'IGÉSR en décembre 2025, travail préparatoire durant toute l'année concernant la démarche de passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE).

Après une réunion d'information des personnels par la Direction générale des services et un avis favorable du comité social d'administration du 02/12/2024, le conseil d'administration du 11/12/2024 a pris une décision à l'unanimité pour l'engagement de l'établissement dans le processus de passage aux RCE (la décision finale restant conditionnée aux dotation et plafond d'emploi négociés favorablement pour l'École).

Le suivi de l'autodiagnostic a été réalisé en 2025 : il a pris la forme de plan d'actions, de feuilles de route et d'une grille de suivi des améliorations de l'année par un groupe de travail RCE. L'établissement a ensuite préparé et transmis en décembre les documents préparatoires à l'inspection de l'IGÉSR (notes et grilles d'évaluation).

Sur la base de cette autoévaluation et d'un audit réalisé en janvier 2026, l'inspection générale apportera les recommandations nécessaires au passage aux RCE. Un plan d'actions construit à partir de l'autoévaluation et de ces recommandations permettra à l'Enssib de définir une trajectoire d'amélioration dans le fonctionnement de ses fonctions support. Une prise de décision finale sur un passage aux RCE devrait intervenir en milieu d'année 2026, passage qui pourrait intervenir, si les conditions sont favorables, le 1^{er} janvier 2027.

En synthèse, les taux d'exécution budgétaires sont les suivants :

Exécution des dépenses (crédits de paiement)			
	Prévisions BR1-2025	Exécution COFI	Taux de consommation
Personnel	1 080 753	1 046 569	96,8%
Fonctionnement	1 587 937	1 394 780	87,8%
Investissement	161 725	98 301	60,8%

Réalisation des prévisions de recettes	
Prévisions BR1-2025	3 100 379
Exécution compte financier de l'exercice 2025	3 161 864
Taux de réalisation	102%

Autorisations budgétaires

Tableau des autorisations d'emplois

Le tableau ci-dessous récapitule la répartition du nombre d'ETPT (équivalents temps plein travaillés) entre titulaires (« emplois gagés »), contrats à durée indéterminée et contrats à durée déterminée.

	Chiffres du Tableau 1 des emplois depuis 2018								
	Emplois (ETPT - équivalent temps plein travaillé)								
	CF 18	CF 19	CF 20	CF 21	CF 22	CF 23	CF 24	BR1 25	CF 25
Titulaires	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
CDI	5,60	6,40	7,40	6,88	6,39	6,26	6,73	5,97	5,90
CDD	10,32	8,34	5,00	5,00	5,00	5,94	7,70	9,14	8,85
Totaux	17,92	16,74	14,40	13,88	13,39	14,20	16,43	17,11	16,75

Le compte financier (CF) 2025 enregistre une légère sous-exécution des ETPT prévus au BR1 2025 (17,11) et par rapport au CF 2024.

- Les ETPT CDI sont très légèrement corrigés de la réévaluation de la quotité sur l'année d'un personnel en CDI ayant été imputé sur l'enveloppe ministérielle durant quelques mois. La hausse constatée par rapport au CF 2024 relève principalement de l'extension en année pleine d'un personnel en CDD ayant obtenu un CDI fin 2024 ;
- Les ETPT CDD enregistrent une légère baisse par rapport au BR1 2025 en raison du report à 2026 du recrutement d'un troisième contrat doctoral, dont l'arrivée était prévue pour le 4^e trimestre 2025. Par ailleurs, une légère correction intervient à la suite d'un calcul plus fin de la quotité des divers recrutements intervenus fin 2025.

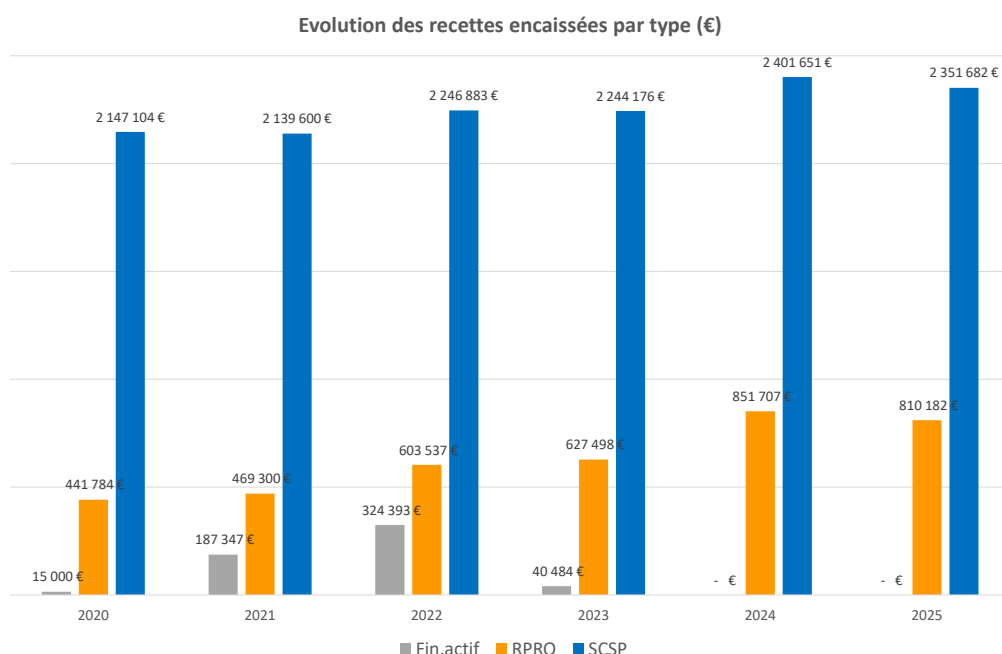
Tableau des autorisations budgétaires

N.B. L'analyse développée ci-dessous s'appuie sur la typologie de recettes suivante :

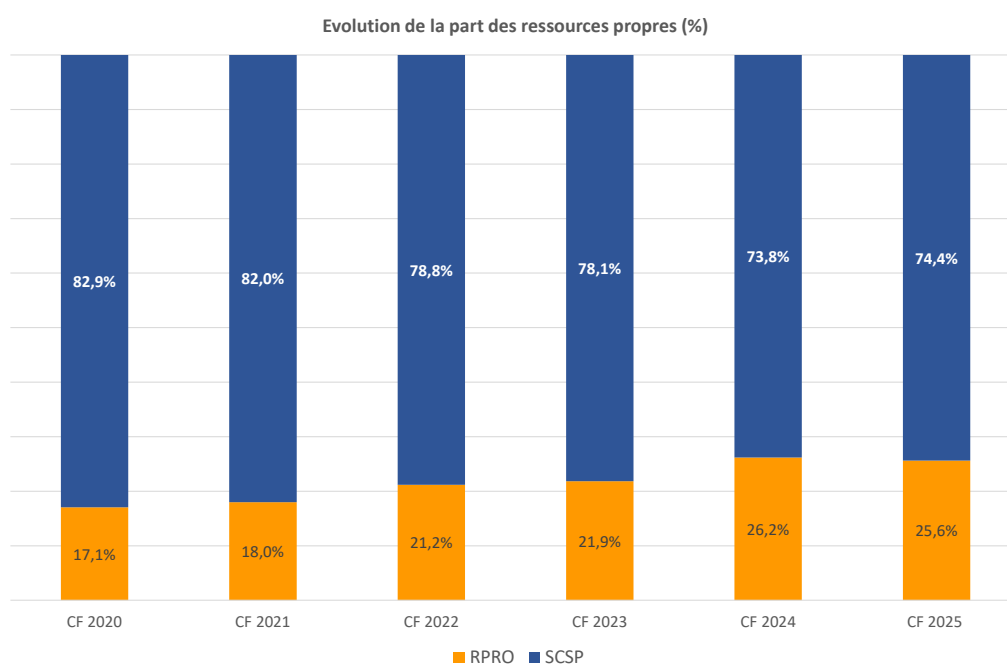
- **Subvention pour charge de service public** ;
- **Recettes propres d'activité** (autres subventions publiques, recettes propres générées par les activités de formation initiale et continue, recettes propres liées à des activités de recherche, ventes d'ouvrages, produits des locations de salles à des partenaires extérieurs...) ;
- **Financement de l'investissement** : recettes d'investissement concourant à la réalisation des opérations patrimoniales. Ajoutées au Recettes propres d'activité, elles forment la catégorie plus générale des **Recettes Propres**, dont on mesure la part dans le total des recettes encaissées ;

- Les recettes budgétaires de l'exercice s'élèvent à 3.161.864 €.

Le total des recettes budgétaires apparaît en diminution de 2,81% par rapport à celui de 2024 (3 253 358 €). Les recettes propres (telles que calculées dans le tableau 3) enregistrent une contraction de 4,9% par rapport à l'année précédente. Leur part dans les recettes globales s'établit à 25,6 % contre 26,2 % en 2024.



Le tableau ci-dessous illustre la part relative des recettes propres (incluant donc les recettes propres d'activité et le financement de l'actif) dans le total des recettes encaissées :



En 2025, les recettes propres représentent 25,6% du total des recettes, en légère baisse par rapport aux années précédentes (26,2% au CF 2024). Cette diminution provient en réalité d'un niveau moindre de recettes encaissées au titre des années antérieures, qui atteint 50,1 k€ en 2025 contre 117 k€ en 2024. Ainsi et malgré une baisse du niveau global, les recettes propres encaissées au titre de 2025 s'élèvent à 760 k€, en légère progression par rapport à l'an dernier (le compte financier 2024 enregistrait 735 k€ de recettes propres encaissées au titre de 2024).

Comme pour 2023 et 2024, la hausse des recettes propres est principalement portée par les recettes issues de la **FTLV** (formation tout au long de la vie).

- **Le montant des dépenses pour 2025 se répartit comme suit :**

- 2 716 423 € d'AE (autorisations d'engagement), dont :

- 1 046 569 € en crédits de personnel
- 1 527 632 € en crédits de fonctionnement
- 142 222 € en crédits d'investissement

- 2 539 650 € de CP (crédits de paiement), dont :

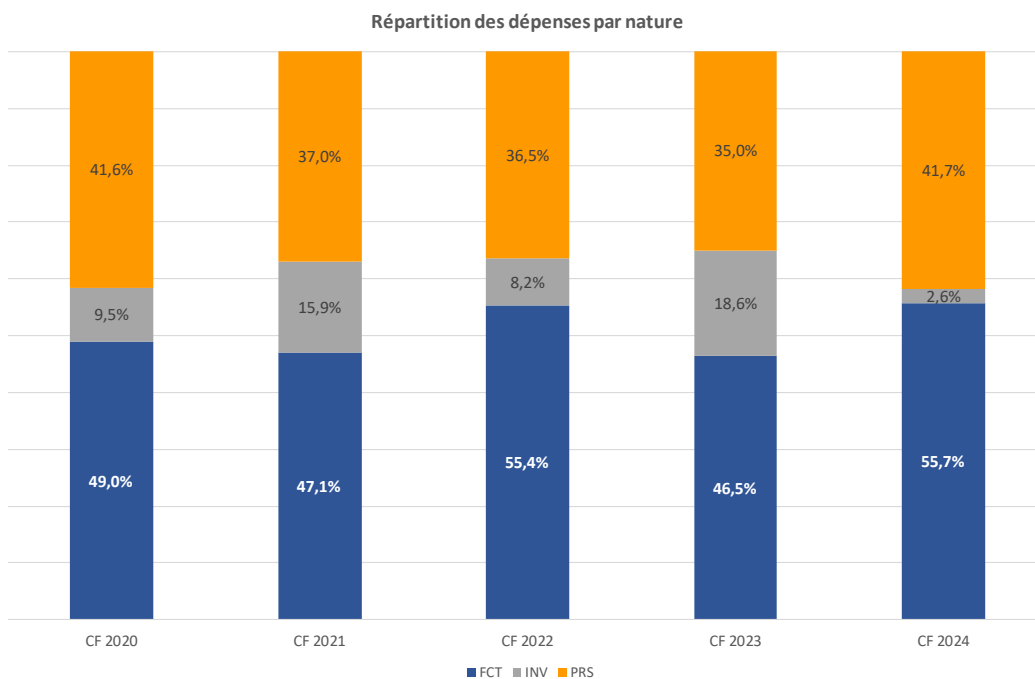
- 1 046 569 € en crédits de personnel
- 1 394 780 € en crédits de fonctionnement
- 98 301 € en crédits d'investissement

- **Le solde budgétaire s'établit à 622 k € (excédent)**, contre un solde excédentaire de 686 k€ au compte financier de l'exercice 2024 et une prévision d'excédent de 269 k€ au BR1 2025. Par rapport au CF 2024, la diminution provient à la fois d'une **diminution de la recette** (-91 k€, dont près de la moitié au titre de la SCSP) et d'une **diminution de la dépense** (-27 k€, tenant aux dépenses de fonctionnement et de masse salariale, les dépenses d'investissement connaissant une légère augmentation).

Les courbes d'évolution des dépenses, par nature de dépense, laissent apparaître plusieurs tendances :

- Une **contraction des dépenses de fonctionnement** (-2,5% par rapport au CF 2024), réalisant 87,8 % du BR1 2025. Ces dernières sont en diminution principalement du fait de moindres dépenses liées à la scolarité des élèves et des étudiants, qui retrouvent des niveaux plus proches des années 2022 et 2023 ;
- Une **légère contraction des frais de personnels** (- 2,2 % par rapport au CF 2024) exécutés à 96,8 % du BR1 2025. Cette stabilité s'explique par plusieurs facteurs :

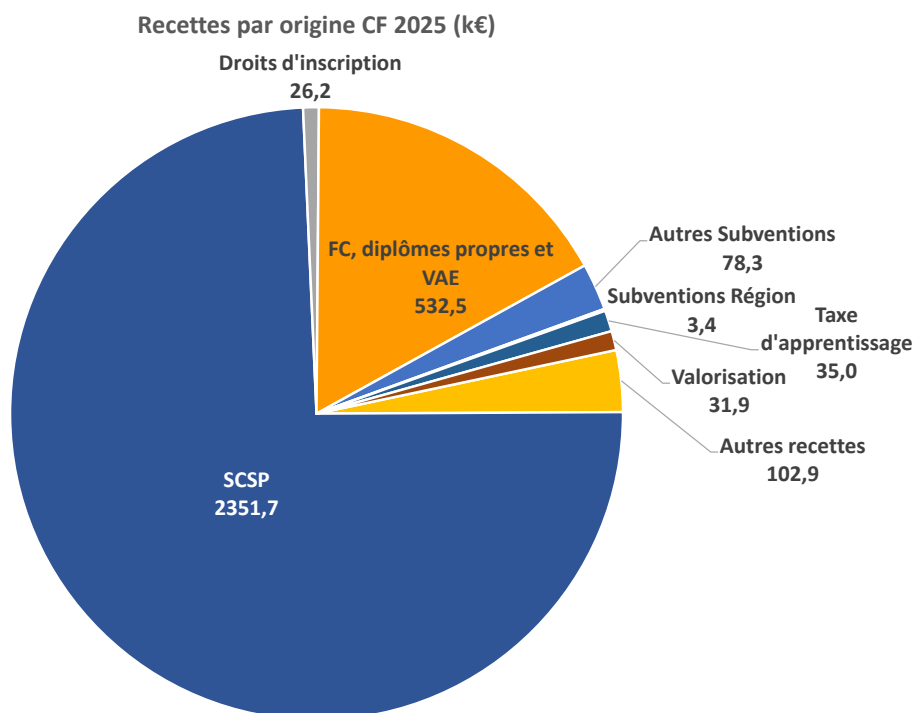
- Une diminution de 27 k€ des rémunérations principales (impact à la baisse du schéma d'emploi) ;
 - Une hausse de 36 k€ au titre du régime indemnitaire et des heures complémentaires ;
 - Une diminution de 32 k€ des cotisations CAS Pensions à la suite du départ à la retraite d'un agent titulaire.
- **La consommation des crédits d'investissement** peut être sujette à de plus amples variations d'une année sur l'autre selon les projets inscrits et leur avancement. Ainsi, si le budget initial (531 k€) prévoyait des enveloppes importantes au titre notamment du **lancement des opérations** d'aménagement des espaces, de la réhabilitation thermique de l'aile Nord ou d'un réaménagement des espaces extérieurs, l'exercice 2025 a révélé la nécessité de mûrir la dimension opérationnelle des projets et d'intégrer des schémas de cofinancement afin de valider des scénarios. Le budget rectificatif n°1 a ramené ce montant à 161 k€ dans l'attente d'une programmation pluriannuelle restant à affiner courant 2026. La consommation finale des crédits s'est finalement établie à 98 k€ et concerne les dépenses d'investissement courant réalisées en matière mobilière, immobilière et informatique.



Détail des recettes par origine et des dépenses par destination

Analyse des recettes par origine

La répartition des recettes par origine s'établit comme suit :



Subvention pour charge de service public

La subvention pour charge de service public (SCSP) constitue, comme pour les exercices précédents, la principale recette de l'École. Elle représente 74,4% du total des recettes en 2025 (73,8 % en 2024). Ceci confirme une tendance à la baisse observée depuis l'exercice 2020 (82,9 %), provenant du dynamisme de ses recettes propres d'activité.

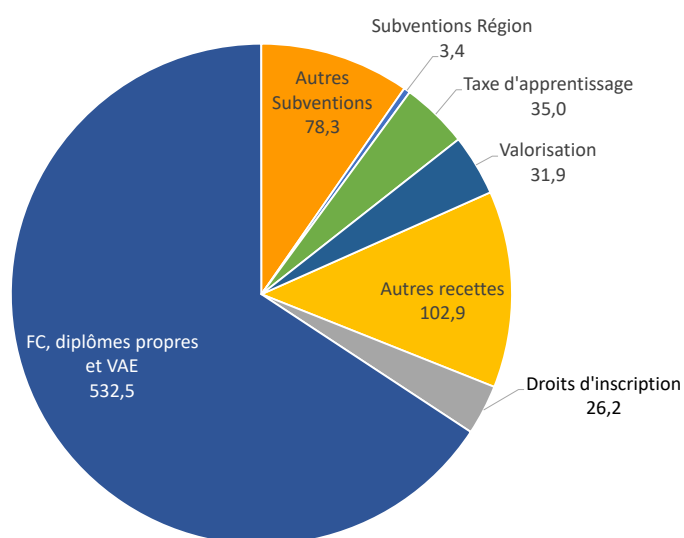
Pour l'exercice 2025, le montant total de la subvention pour charge de service public (SCSP) s'élève à 2.351.682 €. Ce montant comprend notamment 33.969 € au titre des contrats doctoraux et 33 396 € au titre de la tranche 2025 du COMP, pour lequel un financement de 103 k€ était attendu en BR1 2025 (119 k€ au BI 2025). Il convient par ailleurs de préciser que l'Enssib s'est vu prélever en 2024 et 2025 la contribution au groupement de commandes national Elsevier 2020 – 2024 (1544€), alors que l'établissement est sorti de ce groupement en 2023, en accord avec le ministère.

La baisse constatée en 2025 (- 50 k€) s'explique notamment par le versement exceptionnel en 2024 de 95 k€ au titre du dialogue de performance. Elle est toutefois

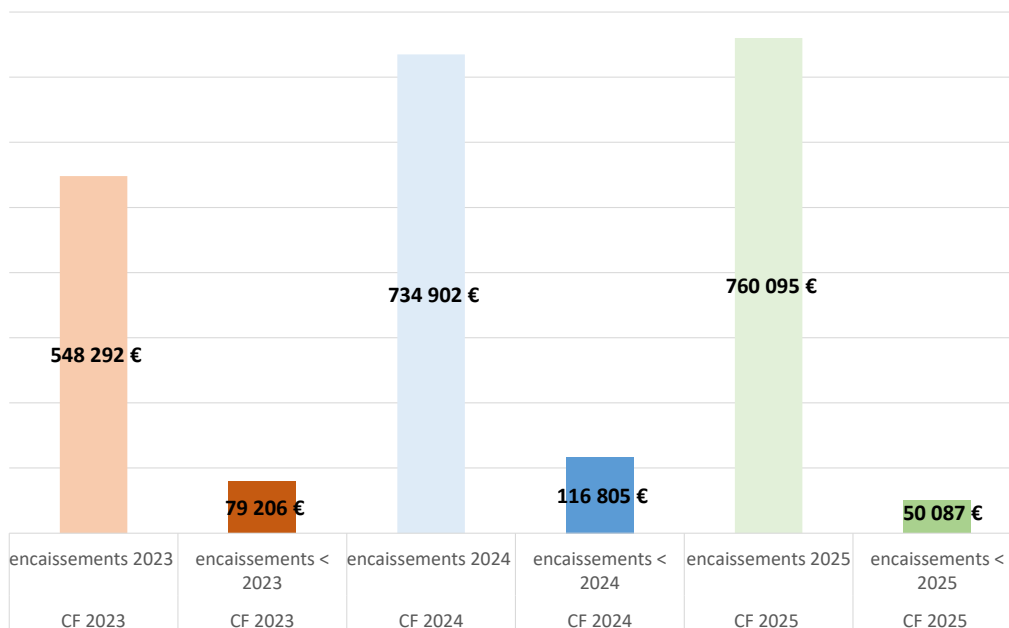
compensée par une hausse de 36 k€ du socle de masse salariale notifiée à l'établissement.

	CF 2022	CF 2023	CF 2024	CF 2025
	Notification définitive	Notification définitive	Notification définitive	Notification définitive
Crédits de masse salariale	87 081 €	88 474 €	270 439 €	219 620 €
masse salariale	16 432 €	77 692 €	116 200 €	152 255 €
contrats doctoraux	10 649 €	42 969 €	44 389 €	33 969 €
actions spécifiques	60 000 €	32 187 €	109 850 €	33 396 €
Crédits de fonctionnement	2 159 802 €	2 150 702 €	2 131 212 €	2 132 062 €
Fonctionnement	2 122 022 €	2 122 053 €	2 123 451 €	2 123 436 €
actions spécifiques	37 780 €	28 649 €	7 761 €	8 626 €
TOTAL	2 246 883 €	2 239 176 €	2 401 651 €	2 351 682 €

Répartition des recettes propres d'activité (hors SCSP) : 810 k€ (851 k€ au CF 2024)



En ce qui concerne la répartition des recettes propres d'activité (ne comprenant ni la SCSP ni le financement de l'investissement), on constate une légère baisse de 4,9 % (- 41 k€) par rapport à l'exercice 2024. Cette baisse doit toutefois être relativisée dans la mesure où l'année 2024 avait été marquée par un niveau particulièrement élevé d'encaissement au titre d'années antérieures (116 k€ sur 851 k€). L'année 2025 est ainsi caractérisée par un niveau moindre de recettes encaissées au titre d'années antérieures (50,1 k€), ce qui traduit un décalage moins important entre la réalisation de la prestation et l'émission de titres. Du reste, les recettes propres directement générées en 2025 s'établissent de nouveau en hausse par rapport à 2024 (+ 25 k€).



Subventions Région : 3,4 k€ (17,7 k€ au CF 2024)

Pour l'exercice 2025, une somme de 3,4 k€ a été perçue pour financer l'emploi étudiant. L'année 2024 s'était établie à un niveau supérieur en raison d'un financement plus important de l'emploi étudiant (12 k€) et d'un PAI (4 k€)..

Autres subventions : 78,3 k€ (95,8 k€ au CF 2024)

La catégorie des « autres subventions d'exploitation et financement des actifs » recouvre les financements suivants :

- Ministère de la Culture : 40 k€ versés annuellement en soutien à la formation initiale des élèves conservateurs ;
- Ministère de la Culture : 30 k€ accordés dans le cadre du projet EMI (Education aux Médias et à l'Information), identique au CF 2024 ;
- Rectorat : subvention PIM (prestation sociale – restauration des personnels), pour un montant de 8,3 k€ ;

La différence avec les recettes 2024 provient des projets Biennale du Numérique (3 k€ du GIS IXXI porté par l'ENS de Lyon) et d'un partenariat avec l'EBAD (Dakar) et l'UQAM (Québec) financé à hauteur de 15 k€ par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

Droits d'inscription : 26,2 k€ (21 k€ au CF 2024)

Le montant des droits d'inscriptions est en hausse à 26,2 k€ au compte financier 2025, contre 21 k€ en 2024, hausse liée à celle de l'effectif étudiant.

Formation continue, diplômes propres et VAE : 532 k€ (457 k€ au CF 2024)

Cette catégorie de recettes regroupe notamment les ventes de FTLV (Formation Tout au Long de la Vie – 122 k€ contre 88 k€ au CF 2024), la contribution du ministère de la Culture à la FTLV pour l'élaboration d'un programme de stages destinés aux personnels en poste dans les bibliothèques territoriales (112 k€ contre 85 k€ au CF 2024), les formations en intra (39 k€ contre 51 k€ au CF 2024), les inscriptions en VAE (7,3 k€ contre 6 k€ au CF 2024), les inscriptions au diplôme de Cadre Opérationnel des Bibliothèques et de la Documentation (étudiants et employeurs – 19 k€ contre 16 k€ au CF 2024), ainsi que les recettes de l'alternance (190 k€ contre 195 k€ en 2024). On notera enfin les recettes de la formation courte en Gouvernance responsable des données (GRD) en net développement (28,5 k€ réalisés contre 4,5 k€ en 2024).

Avec 532 k€ de recettes pour 2025, cette catégorie constitue la source de recettes propres la plus importante pour l'établissement ; elle confirme son dynamisme (+ 16,4% par rapport à 2024, après une hausse de 18,5% par rapport à 2023).

Taxe d'apprentissage : 35 k€ (22 k€ au CF 2024)

Les recettes en matière de taxe d'apprentissage s'établissent à 35 k€ en 2025 contre 22 k€ en 2024. Cette augmentation s'explique une nouvelle fois par le dynamisme dont l'animation de la campagne a pu bénéficier au sein de l'établissement en 2025.

Valorisation : 31,9 k€ (42,5 k€ au CF 2024)

Pour mémoire, les recettes de valorisation ont subi une baisse significative entre 2018 et 2019, liée à la baisse des ventes du *Bulletin des bibliothèques de France*, pour s'établir en 2020 à 35k€. Après un léger sursaut des ventes en 2021 (42,9k€ de recettes), le niveau des ventes a connu deux années de baisse consécutive en 2022 (38,7k€) et 2023 (32,5 k€).

Si l'année 2024 a marqué une reprise temporaire de l'activité éditoriale avec une hausse des recettes de 10 k€, l'exercice 2025 enregistre une nouvelle érosion des ventes, particulièrement constatée auprès de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH).

Autres recettes : 103 k€ (194 k€ au CF 2024)

Les autres recettes enregistrent la variation la plus importante au compte financier 2025 (-91 k€).

La majeure partie de ces recettes provient des versements du ministère de la Culture, de la BnF et de la Ville de Paris au titre de la formation initiale des bibliothécaires (FIBE) et de la formation des conservateurs promus. Ces recettes sont donc dépendantes du nombre d'élèves accueillis, nombre qui peut varier de manière significative et non

prévisible d'une année sur l'autre. Pour 2025, ces recettes s'élèvent à 34,6 k€ (contre 86,5 k€ en 2024) pour les DCB promus de la Ville de Paris et à 7 k€ contre 35 k€ en 2024 pour les FIBE de la Ville de Paris.

Ces diminutions s'expliquent notamment par le niveau artificiellement haut de l'exécution 2024, qui était impactée par des titres émis en 2023 mais rapprochés l'année suivante (à hauteur de 34,6 k€ pour les DCB et 14 k€ pour les FIBE). Corrigée de cet effet, la baisse entre 2024 et 2025 s'établit plutôt aux alentours de 41 k€ du fait des variations d'effectifs précités.

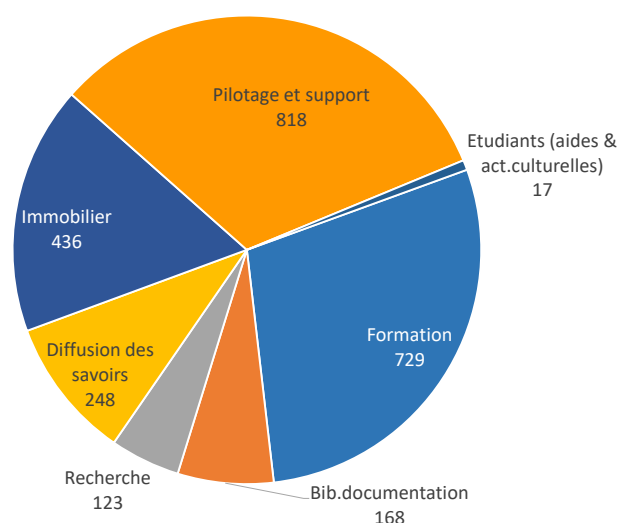
Analyse des dépenses par destination

Conformément aux dispositions du décret relatif à la GBCP, neuf grandes destinations structurent le budget de l'Ensib :

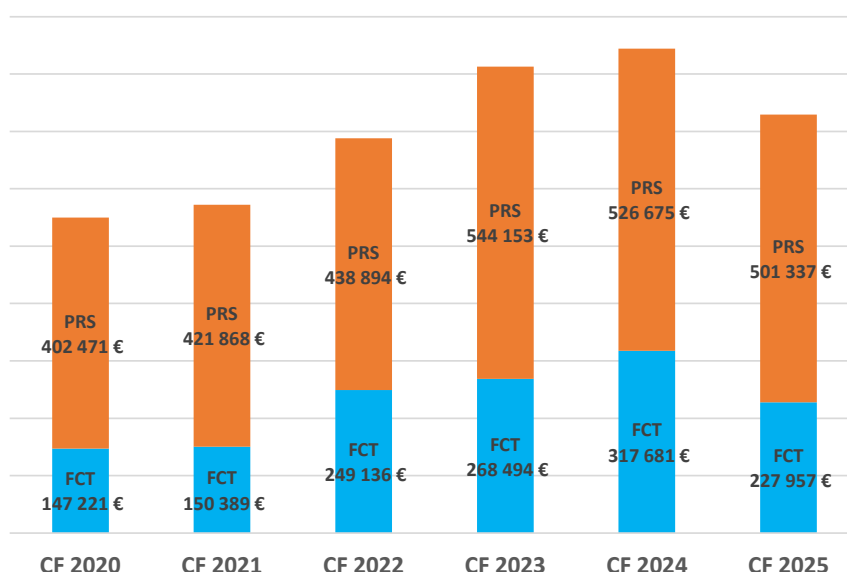
- Destination D102 : Formation initiale et continue,
- Destination D105 : Bibliothèques et documentation,
- Destination D111 : Recherche,
- Destination D113 : Diffusion des savoirs et musées,
- Destination D114 : Immobilier,
- Destination D115 : Pilotage,
- Destination D201 : Aides directes aux étudiants,
- Destination D202 : Aides indirectes
- Destination D203 : Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives.

En préambule, on signalera que cette répartition ne rend que partiellement compte du poids relatif de l'ensemble des activités dont la grande majorité est supportée, sous forme de masse salariale, par sur le budget central du Ministère.

Dépenses 2025 par domaine fonctionnel (k€)



Formation initiale et continue : 729 k€ (844 k€ au CF 2024)



N.B. : dans les graphiques ci-après « PRS » fait référence aux dépenses de personnel, « FCT » aux dépenses de fonctionnement et « INVT » aux dépenses d'investissement.

La destination D102 « formation initiale et continue » constitue, en 2025, le premier poste de dépense de l'Enssib (28,7 % contre 32,9 % au CF 2024), pour un montant de dépenses en baisse (729 k€ contre 844 k€ au CF 2024).

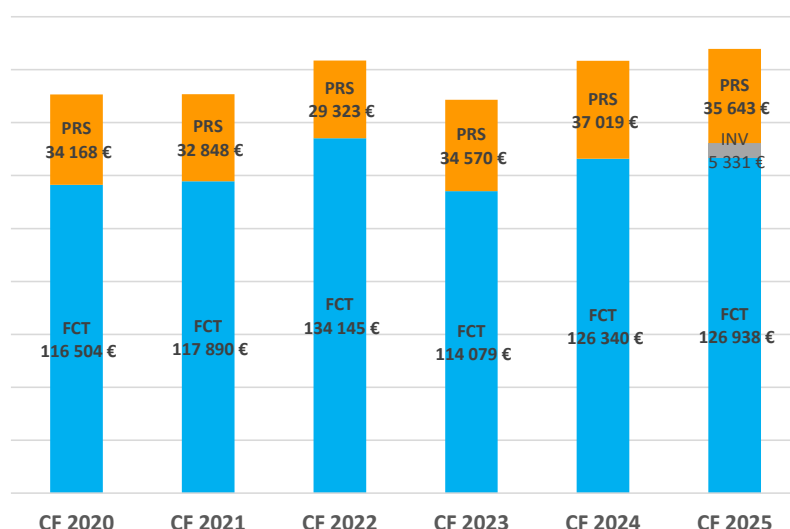
Cette diminution de la dépense relève pour 90 k€ du fonctionnement :

- Les dépenses relatives aux DCB (- 36 k€) sont passées de 137 k€ à 101 k€ ;
- Les dépenses relatives aux FIBE (- 21 k€) sont passées de 50 k€ à 29 k€ ;
- Les dépenses relatives aux masters (- 33 k€) sont passées de 56 k€ à 33 k€.

Cette baisse de dépenses concerne pour partie les missions étudiants ainsi que les intervenants rémunérés sur facture.

On note également une diminution de la dépense de personnel à hauteur de 25 k€ provenant notamment d'une baisse sur les contrats de la DES (-44 k€), compensée toutefois par une hausse des primes versées au titre des activités pédagogiques et des heures complémentaires (+30 k€). Les heures complémentaires n'augmentent d'ailleurs pas à proprement parler par rapport au CF 2024 : une imputation budgétaire erronée en avait diminué le montant affiché l'année précédente. Enfin, le montant des vacations d'enseignement est en hausse (+31 k€) pour les FIBE, les masters et la FTLV.

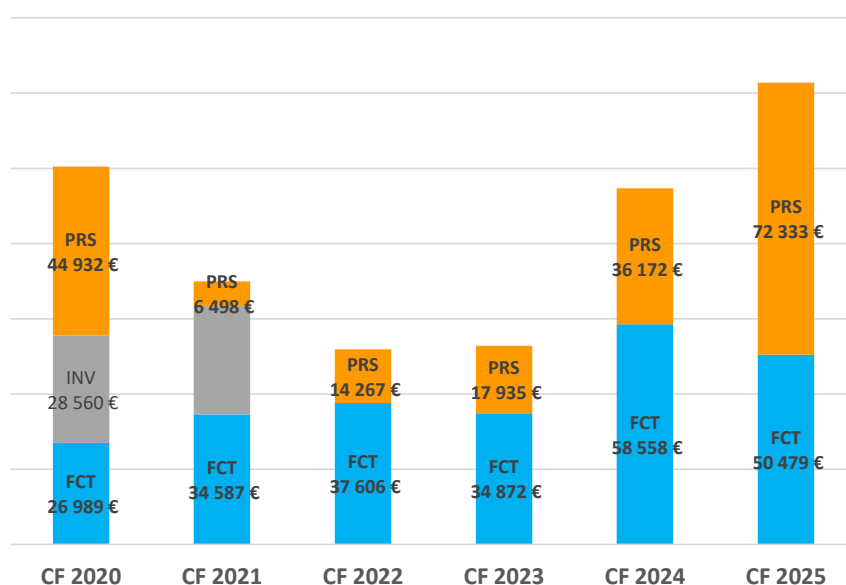
Bibliothèque et documentation : 168 k€ (163 k€ au CF 2024)



La destination D105 constitue 6,6 % des dépenses de l'École. Cette part est stable par rapport à 2024 (6,4 %). On notera que si les dépenses de fonctionnement sont presque identiques à celles de l'année précédente, l'année 2025 a été marquée par une dépense accrue pour l'élaboration de ses guides thématiques « Libguides » (+ 3 k€) et l'acquisition d'un service de recherche de base de connaissances (Publication Finder, +4,8 k€). Ces hausses ont été compensées par une légère baisse des achats de périodiques (-4,4 k€) et de documentation électronique (-2,5 k€).

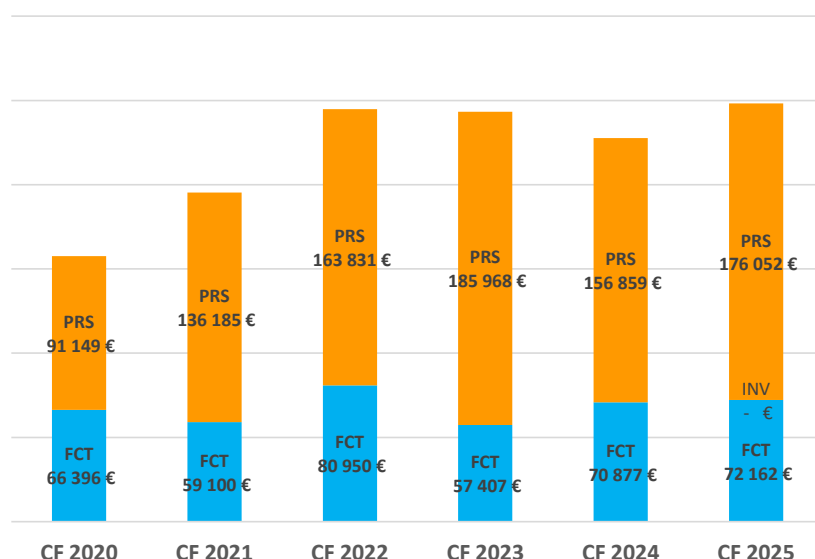
Si les dépenses de personnel enregistrent une légère diminution de 1,5 k€, celle-ci résulte d'une baisse des contrats du pôle ressources (- 5k€) compensée par le recrutement d'un tuteur pédagogique et d'un ambassadeur inclusion (+ 3,5 k€).

Recherche : 123 k€ (94 k€ au CF 2024)



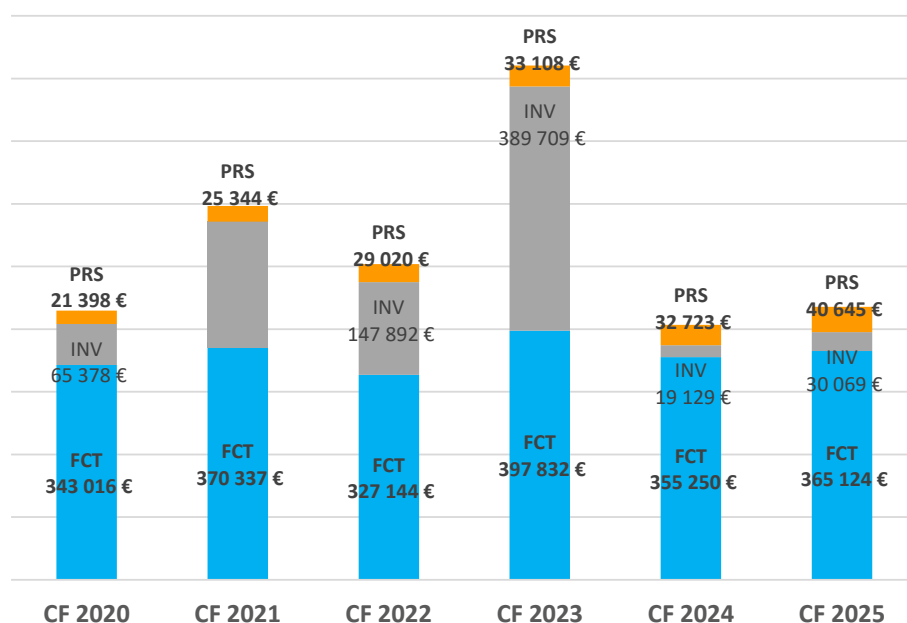
Les crédits alloués à la recherche (destination D111) représentent, en 2025, 4,8 % du total des dépenses de l'établissement (3,7 % au CF 2024). Il convient de noter que cette proportion peut varier de manière significative d'un exercice à l'autre en fonction des financements extérieurs inscrits au budget. Pour l'année 2025, une augmentation est à noter du fait de l'arrivée d'une seconde doctorante (+ 36 k€ en crédits de personnel). Concernant le fonctionnement, et malgré la tenue de la Biennale du numérique (+ 11 k€ par rapport à 2024, non concernée par l'événement), la diminution générale de 8 k€ des crédits de fonctionnement correspond principalement aux dépenses du Centre Gabriel Naudé (- 14 k€), dont la baisse provient d'une part de projets arrivés à terme en 2024 (PAI, projet Descartes – Huygens) ainsi qu'à un niveau moindre de dépenses de fonctionnement courant. Les dépenses liées à l'accueil de chercheurs expliquent également cette baisse (-4 k€).

Diffusion des savoirs : 248 k€ (228 k€ au CF 2024)



La destination « Diffusion des savoirs » (D113) regroupe l'ensemble des dépenses relatives à l'activité des Presses de l'Esssib et comprend également les dépenses liées au projet EMI (Education aux Médias et à l'Information). Elle représente 9,8% des dépenses totales de l'établissement pour 2025 (8,9% au CF 2024). Le montant des dépenses liées à ces activités est en hausse par rapport à 2024, l'essentiel relevant des dépenses de personnel correspondant aux contrats du pôle Publications (+ 23k€).

Immobilier : 435 k€ (407 k€ au CF 2024)



La destination « immobilier » (D114) retrace l'ensemble des dépenses effectuées dans le cadre des travaux immobilier et de l'entretien des bâtiments. Elle correspond à 17,2 % des dépenses effectuées en 2025 (15,9 % en 2024). La hausse globale de 28 k€ constatée par rapport à 2024 est répartie sur les trois natures de dépenses.

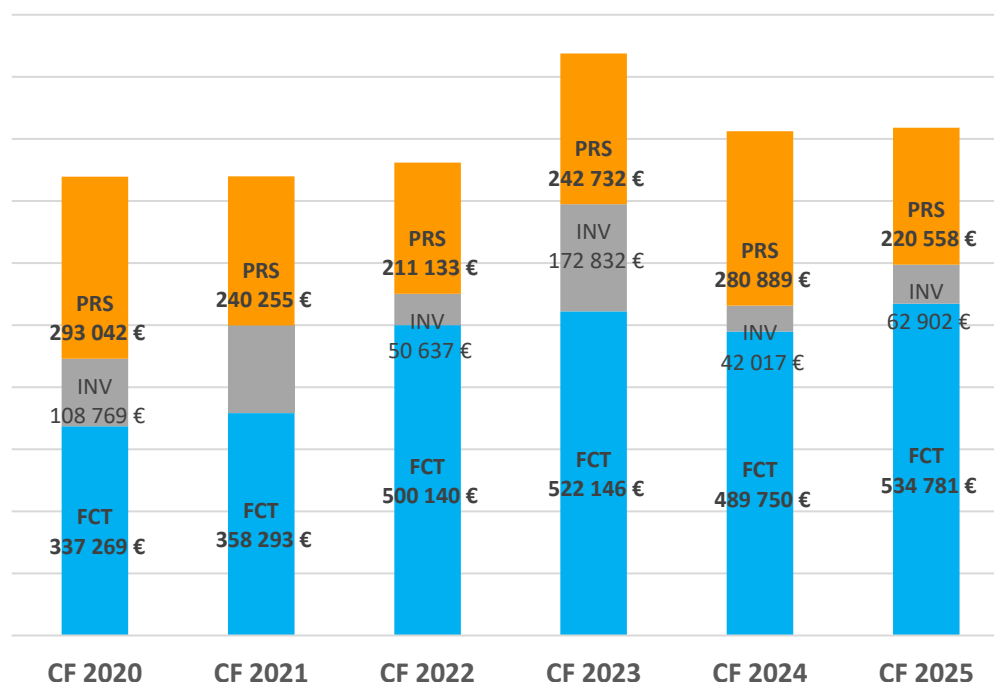
Le fonctionnement est en augmentation de 10 k€. Cela tient notamment au conventionnement avec la ComUE Université de Lyon pour bénéficier de la mise à disposition d'un chargé de travaux (+ 15k€) ainsi qu'à un volant plus important d'entretien/réparations (+ 20k€).

On relèvera une baisse des dépenses de fluides (- 16 k€) induite par la seule baisse du prix du kWh car la consommation globale s'est quant à elle établie en hausse par rapport à l'année précédente, en raison d'une consommation de chauffage plus élevée durant l'hiver 2025 qu'en 2024.

L'investissement connaît une progression de 11 k€ provenant notamment du remplacement des luminaires du site (+ 11 k€).

Enfin, les crédits de personnel marquent une hausse de 8 k€ liée aux contrats du service logistique.

Pilotage et support : 818 k€ (812 k€ au CF 2024)

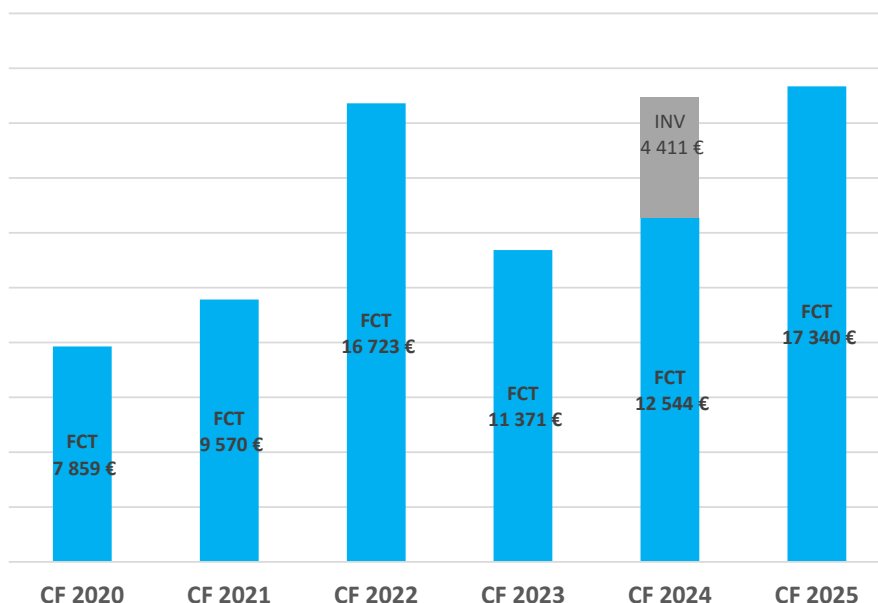


L'activité pilotage et support (DF 115) constitue le second poste de dépenses de l'établissement, avec presque 32,2 % des dépenses totales de l'établissement (31,7 % au CF 2024). On y trouve notamment le fonctionnement courant de l'établissement, ainsi que les dépenses liées aux cotisations institutionnelles versées par l'École dans le cadre de ses adhésions et partenariats. Cette destination retrace également des dépenses d'investissement, notamment les dépenses en matériel informatique et en mobilier.

Par rapport à 2024, le total des dépenses de pilotage et support est globalement stable. Pour autant, on notera pour chaque nature de dépense :

- Une hausse de 35 k€ des dépenses de fonctionnement relevant notamment des subventions à la restauration administrative (+ 14 k€), des actions de formation continue des personnels (+ 7k€) et des cotisations institutionnelles (+ 10k€) ;
- Une hausse de 21 k€ des dépenses d'investissement, provenant largement de l'achat de matériels informatiques, dont une partie a été anticipée sur 2026 dans l'éventualité de difficultés administratives liées au renouvellement du marché MATINFO6 porté par l'UGAP et devant intervenir en 2026 ;
- Une baisse de 60 k€ de dépenses de personnel, provenant principalement d'une imputation par erreur de masse salariale sur l'enveloppe ministérielle, corrigée en cours de gestion 2025.

Aides directes et indirectes aux étudiants, Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (D201, à D203) : 17 k€ (17 k€ au CF 2024)



Ces destinations de dépenses sont alimentées par la CVEC (Contribution de Vie Étudiante et de Campus). Comme pour l'exercice 2024, l'Ensib a reçu en 2025 un cofinancement du CROUS pour permettre aux étudiants de bénéficier de consultations avec un psychologue en visioconférence (dispositif APSYTUDE).

Conformément à l'article D841-11 du Code de l'Éducation, les sommes allouées à l'établissement au titre de la CVEC se répartissent entre le FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes), minimum 30%, et la médecine préventive, minimum 15%. Le reste des sommes reçues (subvention du CROUS) vient abonder la ligne « vie étudiante ».

Equilibre financier

Tableau financier (Tableau 4)

La variation de trésorerie s'établit, pour l'exercice 2025, à 586 632 € (abondement).

Elle procède très largement du solde budgétaire de l'exercice (+ 622 k€), diminué du solde des opérations pour compte de tiers (- 7 k€) et du solde des opérations non budgétaires (- 29 k€).

Le niveau de trésorerie finale pour l'exercice 2025 s'élève donc à 4 202 081 € (3 615 450 € de trésorerie finale en 2024).

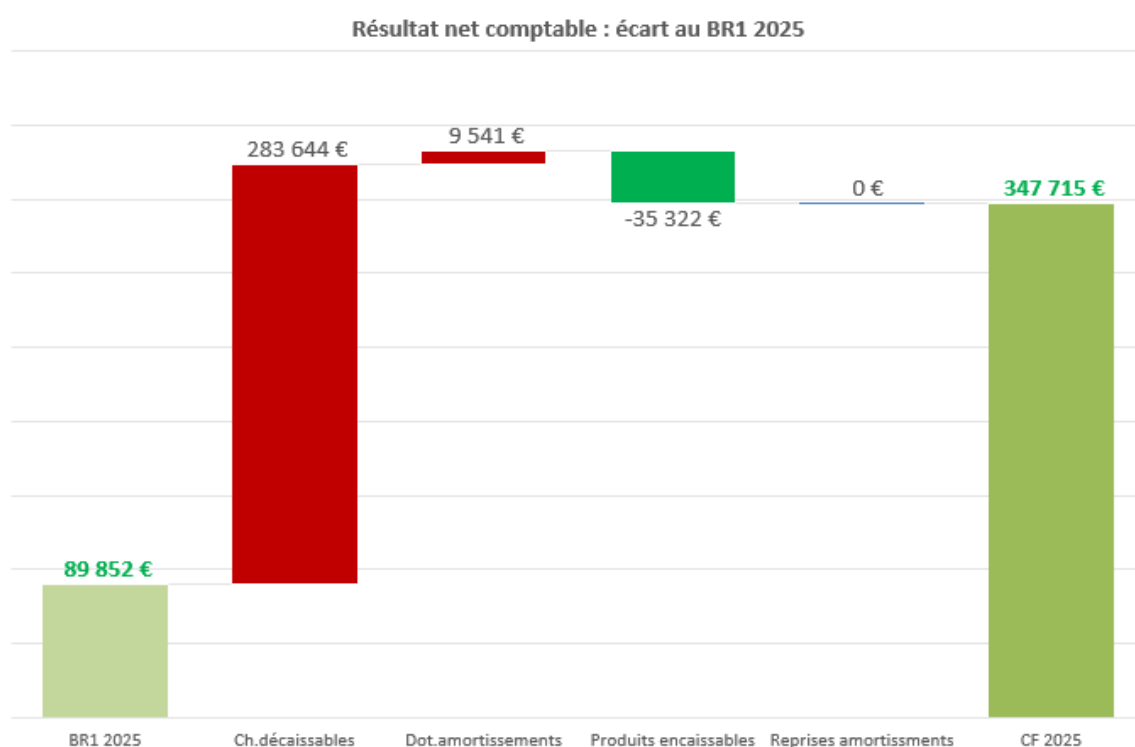
Opérations menées pour le compte de tiers (Tableau 5)

Les opérations menées pour le compte de tiers correspondent à des opérations non retracées dans le budget de l'établissement. Pour l'Essib, elles sont de trois natures :

- Les aides à la mobilité internationale (AMI), pour lesquelles on enregistre des décaissements d'un montant de 7 200€ (3 200 € au CF 2024) et des encaissements d'un montant de 3 101€ (4 400 € au CF 2024) ;
- Les bourses ERASMUS, avec 22 745€ en décaissement (20 029€ en 2024) et 24 130€ en encaissement (24 201€ en 2024), confirmant le dynamisme constaté depuis 2024 en matière de développement des relations internationales ;
- Les décaissements relatifs à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), qui sont de 4 091€ (4 113 € au CF 2024).

Situation patrimoniale (Tableau 6)

Le compte financier enregistre une amélioration du résultat comptable par rapport au BR1 2025 avec un excédent constaté de 348 k€ pour une prévision d'excédent de 89 k€. Le graphique ci-dessous illustre les facteurs détaillés de cette variation :



Ainsi, dans le détail :

- Les **charges décaissables** (fonctionnement courant, hors dotation aux amortissements) s'établissent à 284 k€, montant plus bas que prévu, principalement du fait :
 - D'une sous-consommation de 237 k€ sur le fonctionnement courant, dont 130 k€ sur les dépenses générales (principalement - 15 k€ fluides, -

- 40 k€ sur les missions et déplacements, - 10 k€ au titre des actions de formation, - 40 k€ d'honoraires au titre des intervenants rémunérés sur factures) ;
 - D'une sous-consommation de 47 k€ de crédits de personnels, provenant de l'imputation corrigée en cours d'année de masse salariale sur l'enveloppe ministérielle ;
- Les **charges non décaissables** (dotation aux amortissements) sont revues à la baisse de 9,5 k€ ;
- Les **produits encaissables** (hors reprises sur provisions aux amortissements) enregistrent une diminution de 35 k€, répartie comme suit :
 - Subventions de l'État : - 72,5 k€ à la suite de la réception de la notification finale de subvention pour charge de service public ;
 - Fiscalité affectée : - 2,1 k€ après perception d'un versement complémentaire au titre de la CVEC ;
 - Autres subventions : + 11 k€ ;
 - Autres produits : + 28 k€, relevant principalement du développement de la FTLV (formation courte GRD), de la poursuite du développement de la taxe d'apprentissage et d'une hausse des droits d'inscription recouvrés ;
- Les **produits non encaissables** (reprises sur provisions) sont identiques au BR1 2025.

Les charges de l'exercice s'élèvent donc à 2 988 412 €, dont 603 366 € de dotations aux amortissements.

Parmi ces charges, on peut noter les éléments suivants :

- 111 k€ de charges liées aux dépenses de fluides (électricité, gaz/chauffage urbain, eau), contre 153 k€ en 2024 ;
- 221 k€ de charges liées aux frais de mission, contre 257 k€ en 2024.

Les produits de l'exercice s'élèvent quant à eux à 3 336 127 €, dont 271 070 € de reprises de financements rattachés à des actifs.

Ces montants permettent de dégager un **résultat excédentaire** de 347 715 €.

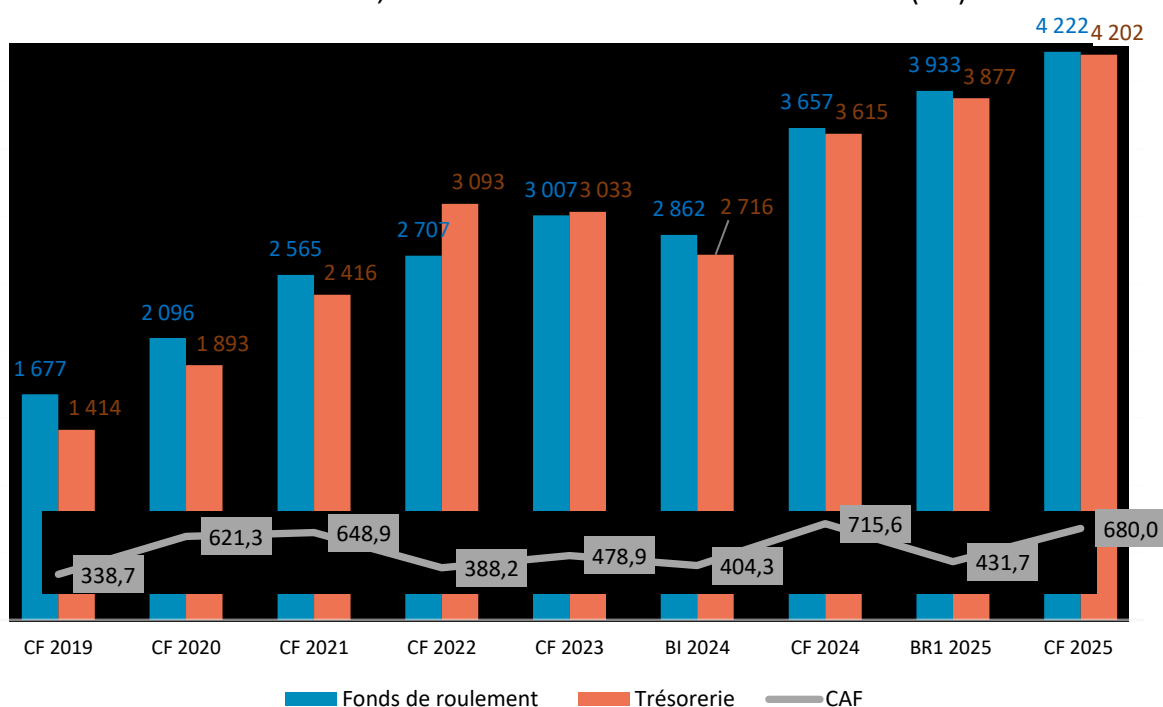
Au 31 décembre 2025, la **capacité d'autofinancement** (CAF) de l'École affiche quant à elle un montant de 680 011€ (715 584 € au CF 2024).

L'ensemble de ces données conduit à constater pour 2025 un **abondement du fonds de roulement** de l'École de 564 819€ (650 026 € au CF 2024). Au 31 décembre 2025, le fonds de roulement s'établit ainsi à un niveau de 4 222 212 € (correspondant à 637 jours de fonctionnement, contre 526 au CF 2024), son besoin en fonds de roulement (BFR) à 20 131 € et sa trésorerie à 4 202 081 € (correspondant à 634 jours de fonctionnement, contre 520 au CF 2024).

Pour information, si on intègre à l'analyse les charges de personnel de la masse salariale Etat (T2 - exécuté 2025 : 8 235 388 €), le montant du fonds de roulement correspond à 143 jours de fonctionnement (121 au CF 2024), et le montant de la trésorerie à 142 jours de fonctionnement (111 au CF 2024).

Le tableau ci-dessous décrit les évolutions conjointes du niveau du fonds de roulement, du niveau de trésorerie et de la capacité d'autofinancement depuis 2019.

Evolution CAF, fonds de roulement & trésorerie (k€)



Plan de trésorerie (Tableau 7)

Le plan de trésorerie permet de rendre de compte des encaissements et des décaissements de l'établissement, mois par mois, qu'ils soient liés à des opérations budgétaires ou non.

Comme l'illustre ce tableau, les niveaux infra-annuels de trésorerie, confortables sur toute la durée de l'exercice, ont permis à l'établissement de faire face à ses échéances sans difficulté.

Opérations pluriannuelles (Tableau 9)

Le tableau des opérations pluriannuelles retrace les opérations de l'École les plus significatives ayant un impact sur plusieurs exercices.

Plusieurs opérations étaient inscrites au BI 2025 mais on fait l'objet de déprogrammations au BR1 2025 (remplacements des menuiseries extérieurs du bâtiment nord, projet de réaménagement des espaces du 2^{ème} étage et aménagement des espaces extérieurs). L'année 2025 a été l'occasion de préparer le lancement de certains de ces projets dans le courant de l'année 2026.

Comme en 2024, l'exercice 2025 confirme la dynamique de hausse des recettes propres, en cohérence avec la stratégie volontariste de l'Enssib en la matière. Cette hausse relève surtout des recettes de FTLV (formation tout au long de la vie) et de l'alternance.

Le résultat de l'École est une nouvelle fois excédentaire, et les niveaux de fonds de roulement et de trésorerie demeurent confortables. Mais ils ne permettent pas à eux seuls d'engager les importantes opérations patrimoniales dont l'Enssib identifie le besoin aujourd'hui. L'établissement s'inscrit donc activement dans la recherche de cofinancements externes (CPER notamment) afin de concrétiser leur mise en œuvre.

La politique d'investissement de l'établissement reste cependant conforme aux objectifs fixés depuis déjà plusieurs exercices : améliorer la performance énergétique des bâtiments, en prospectant les opportunités offertes par les différents plans de financement (futur CPER 2028-2034) et continuer à offrir des conditions de travail optimales, à la fois pour les usagers et les personnels de l'Enssib.

La directrice de l'Enssib,

Nathalie MARCEROU-RAMEL



17-21 boulevard du 11 novembre 1918
69623 Villeurbanne Cedex | France
www.enssib.fr





école nationale supérieure
des sciences de l'information
et des bibliothèques

Compte financier

Annexe

2025

*La présente annexe est une composante des états financiers de l'organisme.
Elle complète et commente les informations fournies par le bilan et le compte de résultat.
Les chiffres sont indiqués en €.*

Contexte Général

L'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques est un établissement public de l'État et fait partie d'une catégorie d'établissements publics instituée par la loi n°84-52 du 26 janvier 1984: les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP).

L'Enssib est soumise à la comptabilité budgétaire.

L'Enssib n'a pas encore accédé aux responsabilités et compétences élargies RCE.

I- Faits caractéristiques, comparabilité des comptes, principes comptables et méthodes d'évaluation

Depuis l'exercice 2017, il est mis en œuvre le recueil des normes comptables des établissements publics et le plan de comptes commun.

- **Principes et méthodes d'évaluation**

Référentiel comptable

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation budgétaire, financière et comptable applicable aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et codifiée par l'instruction comptable commune du 14 décembre 2020 , référencée BOFIP-GCP-20-0010.

- **TVA**

L'Enssib est un assujetti partiel à la TVA. Est taxée la vente des publications.

- **Évènements particuliers de l'année 2025 :**

L'année 2025 a été marquée par la stabilité des dépenses d'investissement avec essentiellement le maintien des investissements courants en matière mobilière, immobilière et informatique. Les dépenses de fonctionnement ont diminué tout comme les recettes de fonctionnement (-91€ dont la moitié au titre de la SCSP).

II- Notes relatives aux postes de bilan

1- Actif immobilisé

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

En 2025, l'actif immobilisé a augmenté d'un peu moins de 0,7% par rapport à l'année dernière, les acquisitions de l'année ne couvrant pas le montant des amortissements comptabilisés.

- Il s'agit pour l'essentiel de travaux d'entretien des immobilisations corporelles et de l'achat de biens et licences informatiques.

Tableau des immobilisations

4. Tableau des immobilisations						
Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Parurements / nouveaux achats	à disposition / transferts	Parurements / nouveaux achats	Cessions / titres rattachés	
Immobilisations incorporelles	1 070 254,76	0,00	7 920,00	0,00	0,00	1 078 174,76
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 070 264,76	0,00	7 920,00	0,00	0,00	1 078 174,76
Droit d'auteur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	15 715 503,08	0,00	97 177,14	0,00	16 281,28	15 796 318,97
Terrains	38 306,80	0,00	0,00	0,00	0,00	38 306,80
Constructions	11 812 332,38	0,00	1 500,00	0,00	0,00	11 814 332,38
Installations techniques, matériels, et outillage	241 348,33	0,00	0,00	0,00	0,00	241 348,33
Collectifs	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00
Biens historiques et culturels (non dépenses ultérieures)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	3 488 047,97	0,00	25 677,14	0,00	16 281,28	3 644 838,36
Immobilisations mises en service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	11 040,00	0,00	21 585,12	0,00	0,00	32 626,12
Immobilisations grevées de droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles (Bilan d'inventaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parts dans des entreprises liées et créances sur des entreprises liées (filiales)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres formes de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances rattachées à des sociétés en participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Versement à effectuer sur titres de participation non libérés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80,00
Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres immobilisés (droit de créance)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements versés	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80,00
Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	16 788 817,88	0,00	128 682,38	0,00	16 281,28	16 906 706,38

2- Amortissements des immobilisations

Les taux d'amortissement pratiqués résultent de la durée d'utilisation des immobilisations, qui a été fixée par délibération du conseil d'administration de l'établissement.

Les durées de vie pour chaque nature d'immobilisation sont :

- Logiciels : 2 ans
- Autres concessions, brevets, licences, marques, procédés : 5 ans
- Aménagements de terrains : 20 ans
- Constructions : 30 ans

Installations générales constructions : 20 ans

Installations complexes -Installations générales agencements divers : 10 ans

Autres immobilisations corporelles (matériel de transport, matériel de bureau, mobilier, matériels divers) : 5 ans

Matériel informatique : 5 ans

La méthode d'amortissement retenue est celle de l'amortissement linéaire, qui consiste à répartir de manière égale les dépréciations sur la durée de vie du bien.

Le calcul des dotations est effectué, sur la base de 360 jours, à compter du 1^{er} janvier de l'exercice qui suit la date de comptabilisation de l'immobilisation en imputation définitive, en l'absence d'information sur la date de mise en service, les immobilisations n'étant pas suivies dans un logiciel comptable dédié.

En 2025, le montant de la dotation aux amortissements a diminué de 2 % par rapport à l'année dernière.

Tableau des amortissements

5. Tableau des amortissements				
	Solde Crédit	Crédit Exo	Débit Exo	Solde Balance = Solde
Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements aliénés aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 048 706,51	12 419,93	0,00	1 061 126,44
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 048 706,51	12 419,93	0,00	1 061 126,44
Droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	9 546 638,87	590 946,01	0,00	10 137 584,88
Terrains	23 450,91	4 469,29	0,00	27 916,20
Constructions	6 388 191,38	439 310,12	0,00	6 827 501,50
Installations techniques, matériels, et outillage	119 237,78	23 179,00	0,00	142 416,78
Collections	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses ultérieures sur biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	3 015 758,80	123 991,60	0,00	3 139 750,40
Immobilisations mises en concession	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles (Biens vivants)	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées à des participations				
Titres de participation				
Parts dans des entreprises liées et créances sur des entreprises liées (filiale)				
Autres formes de participation				
Créances rattachées à des participations				
Créances rattachées à des sociétés en participation				
Versement à effectuer sur titres de participation non libérés				
Autres immobilisations financières				
Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété)				
Titres immobilisés (droit de créance)				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés				
Autres créances immobilisées				
TOTAUX	10 595 345,38	603 365,94	0,00	11 198 711,32

3- Stocks et en-cours

L'établissement suit en stock les produits finis des Presses de l'Enssib. Depuis 2018, les stocks sont évalués à leur coût de revient.

Pour l'exercice 2021 :

- le stock initial représentait la somme de 26 356,35€ pour 29 100 ouvrages .
- Le stock final représentait la somme de 29 313,18€ pour 30 116 ouvrages

Le suivi des stocks n'est pas enregistré dans le système d'information financier et une partie des stocks est suivie par un prestataire externe.

4- Créances

Les créances sont inscrites en comptabilité à leur valeur nominale (montant brut) pour un montant de 75 511,24€ dont 83,4 % ont moins d'un an.

8. Tableau des créances			
Rubriques et postes	Montants	Degré de liquidité de l'actif	
		Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	90,00	0,00	90,00
- Créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
- Prêts	0,00	0,00	0,00
- Autres créances immobilisées	90,00	0,00	90,00
		0,00	0,00
Créances de l'actif circulant	75 422,44	62 977,34	12 445,10
- Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux et la Commission européenne	5 434,04	5 434,04	0,00
- Créances clients et comptes rattachés	41 588,48	31 375,28	10 213,20
- Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)	0,00	0,00	0,00
- Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)	0,00	0,00	0,00
- Avances et acomptes versés sur commandes	10 033,00	10 033,00	0,00
- Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	0,00	0,00	0,00
- Créances sur les autres débiteurs	3 445,54	1 213,64	2 230,70
- Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	14 921,38	14 921,38	0,00
TOTAUX	75 512,44	62 977,34	12 535,10

5- Financements reçus :

Les reprises au résultat du financement des actifs ont entraîné une diminution des capitaux symétrique à l'amoindrissement de la valeur des éléments d'actif.

En vertu du principe selon lequel un financement rattaché à un actif évolue symétriquement à l'actif qu'il finance, des reprises de financements rattachés à des actifs amortissables ont été comptabilisées.

Les financements reçus de la région AURA :

Une subvention régionale COMESUP 2017/2018 de 32 000€ finance deux biens ayant des durées d'amortissement différentes :

Ainsi, 16000€ de la subvention sont repris sur un rythme de 20 ans avec une quote-part annuelle de 800€.

Une autre subvention finançant du matériel informatique est reprise sur une période de 5 ans avec une quote-part annuelle de 10 400€.

Le financement reçu de l'État pour la construction du bâtiment de l'Enssib est reprise sur une durée de 30 ans avec une quote-part annuelle de 228 866,18€.

L'état a également versé des subventions pour les travaux de rénovation de la toiture nord et du toit du foyer, La reprise est de 10 950€.

Enfin, une subvention a également été versée pour le raccordement au chauffage urbain. La reprise est de 20 054€.

6- Provisions

Une provision pour risques et charges est comptabilisée conformément à l'instruction n°06-007-M9 du 23 janvier 2006 sur les passifs, actifs, amortissements et dépréciations des actifs.

Cette provision correspond à un passif dont l'échéance ou le montant, ne sont pas fixés de façon précise, sur la base des informations connues à la date d'arrêté des comptes.

La provision pour allocation perte d'emploi (ou chômage) a été évaluée à 23 431€ sans ajustement depuis 2022.

7- Dettes

Les dettes non financières s'élèvent à 66 768,80€ dans le passif du bilan de l'organisme soit une diminution de 83 234,95 par rapport à 2024. Les titres ayant été émis plus tôt, davantage d'encaissements ont été comptabilisés avant le 31/12/2025.

Les dettes non financières correspondent aux recettes reçues non encore régularisées. Ce sont essentiellement des virements reçus en toute fin d'année qui feront l'objet d'un titre sur 2026.

9. Tableau des dettes				
Rubriques et postes	Montants	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Echéance à plus d'5 ans
Dettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
- Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00
- Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dettes financières et autres emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
Dettes non financières	66 768,80	59 358,95	5 761,27	1 648,58
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 090,98	9 090,98	0,00	0,00
- Dettes fiscales et sociales	5 359,19	3 710,61	0,00	1 648,58
- Avances et acomptes reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres dettes non financières	52 318,63	46 557,36	5 761,27	0,00
- Produits constatés d'avance	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	66 768,80	59 358,95	5 761,27	1 648,58

Des opérations sont menées pour le compte de tiers :

Les aides à la mobilité internationale et les bourses Erasmus sont comprises dans les dettes non financières avec un solde respectif de 19 200€ et 29 281,52€, les reversements restant inférieurs aux recettes perçues dans l'année.

III- Notes relatives aux postes du compte de résultat

Les produits de l'exercice

Le total des produits de l'exercice a diminué de l'exercice 2021 ont peu varié par rapport à l'année dernière (- 1%)

La subvention pour charges de service public du ministère de tutelle est comptabilisée pour sa totalité en compte de résultat. Elle représente à elle seule 74,4% (73,8% en 2024) des produits de l'établissement. Son montant est de 2 351 682€ soit une diminution de 4,9% par rapport à 2024.

L'année 2025 voit cependant une augmentation des recettes propres de l'établissement, compensant le niveau plus faible des autres subventions reçues ainsi que la diminution des opérations d'ordre (reprise sur provision et quote-part des financements d'actif).

Les charges de l'exercice

Les charges de fonctionnement ont également diminué par rapport à l'exercice comptable précédent de presque 1 %.

Une baisse d'environ 20K€ de dépenses de personnel est constatée et compense l'augmentation des dotations d'amortissement.

L'exercice 2025 de l'établissement enregistre donc **un bénéfice de 347 715,12€**.

IV- Autres informations

1- Evènements postérieurs à la clôture :

Néant

2- Valeurs inactives :

Néant

3- Engagements hors bilan :

Néant

4- Effectifs au 31/12/2025 :

Les emplois rémunérés par l'établissement sous statut de contrat de droit public en ETPT sont :

- de 2 titulaires
 - 5,90 en CDI
 - 8,85 en CDD,
- Soit un total de 16,75 ETP

V- SITUATION PATRIMONIALE 2025

Il résulte du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2025 les grands agrégats suivants :

- une capacité d'autofinancement de 680 010,84€ (contre 715 584€ en 2024)
- un niveau de fonds de roulement de 4 222 212€ (soit une variation de +564 818€ par rapport à 2024)
- un niveau de besoin en fonds de roulement de 20 131€ (contre + 41 944€ en 2024)
- un niveau de trésorerie de 4 202 081€ (soit une variation de +586 138,75€)

Voici le tableau du flux de trésorerie :

Flux de trésorerie		
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
ENCAISSEMENTS	3 161 864,00	3 183 765,63
Produits sans contrepartie directe : subventions et produits assimilés	2 444 548,00	2 454 699,77
Produits avec contrepartie directe : produits directs d'activité	717 316,00	729 065,86
DECAISSEMENTS	2 539 650,00	
Charges de fonctionnement	2 441 349,00	2 601 407,92
Charges de personnel	1 046 569,00	1 070 337,74
Charges de fonctionnement (hors charges de personnel)	1 394 780,00	1 431 000,74
Charges d'intervention : dispositifs pour compte propre	0,00	0,00
TOTAL (I)	720 515,00	582 357,71
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
ENCAISSEMENTS	0,00	
Cessions d'immobilisations incorporelles	0,00	
Cessions d'immobilisations corporelles	0,00	0,00
Cessions d'immobilisations financières	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DECAISSEMENTS	126 682,26	65 557,55
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	7 920,00	5 220,00
Acquisitions d'immobilisations corporelles	118 762,26	60 337,56
Acquisitions d'immobilisations financières	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
TOTAL (II)	-126 682,26	65 557,55

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
ENCAISSEMENTS	3 101,00	4 263,37
Dotations en capitaux propres	0,00	0,00
Emissions d'emprunts	0,00	0,00
Autres opérations	3 101,00	4 263,37
DECAISSEMENTS	1 856,00	4 113,40
Remboursements d'emprunts	0,00	
Autres opérations	1 856,00	4 113,40
TOTAL (III)	1 245,00	149,97

FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS GEREES POUR LE COMPTE D'ORGANISMES TIERS		
ENCAISSEMENTS	27 231,00	28 601,00
DECAISSEMENTS	28 699,00	23 229,71
TOTAL (IV)	-1 468,00	5 371,29
VARIATION DE TRESORERIE (V= I+II+III+IV)	586 138,75	582 873,12
TRESORERIE A L'OUVERTURE	3 615 449,17	3 032 576,05
TRESORERIE A LA CLOTURE	4 201 587,92	3 615 449,17



17-21 boulevard du 11 novembre 1918
69623 Villeurbanne Cedex | France
www.enssib.fr

